

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

Administration Générale – représentation – Intercommunalité – EPIC

13. SEROC- Présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets – Année 2022

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'article D2224-1 et suivants et l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) (décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015) fait l'obligation au Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de présenter à son assemblée délibérante le ou les Rapports annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

En vertu des dispositions de l'article D2224-3 du CGCT, le Conseil Municipal de chaque commune adhérant à l'EPCI est destinataire du ou des rapports annuels adoptés pour cet établissement. Dans chaque commune ayant transféré la compétence à l'EPCI, le maire présente au Conseil Municipal le ou les rapports annuels qu'il aura reçus de l'EPCI.

Les rapports feront l'objet des mesures de publicité définies à l'article D2224-5 du CGCT.

En 2021, année faisant l'objet des présents rapports, la compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » était gérée de la manière suivante :

S'agissant de la compétence « collecte des déchets » :

- Vire Normandie : régie intercommunale
- Souleuvre-en-Bocage : régie intercommunale
- Pôle de proximité de Noues-de-Sienne : régie intercommunale
- Pôle de proximité de Condé-en-Normandie : régie du SIRTOM de Flers Condé
- Valdallière : régie du SIRTOM de Flers Condé

S'agissant de la compétence « traitement des déchets » et « communication » :

- Pour les communes de Vire Normandie, Souleuvre-en-Bocage et le pôle de proximité de Noues-de-Sienne, l'Intercom de la Vire au Noireau est adhérente au SEROC (Bayeux)
- Pour les communes du pôle de proximité de Condé-en-Normandie et la commune de Valdallière, l'Intercom de la Vire au Noireau est adhérente au SIRTOM de Flers Condé.

S'agissant de la gestion des déchèteries du territoire :

- Vire Normandie : régie intercommunale
- Souleuvre-en-Bocage : régie intercommunale
- Mesnil-Clinchamps : régie intercommunale
- Condé-sur-Noireau (Condé-en-Normandie) et Pierre (Valdallière) : régie du SIRTOM de Flers Condé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-13-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Délibération n°2024/04/08/13 du 8 avril 2024 à 18h45

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 Mars 2024,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De prendre acte de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets du SEROC pour l'exercice 2022 joint en annexe.

Le Conseil Municipal prend acte.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance



Signé le 16/04/2024
✓ Signé et certifié par yousign

La Maire de VIRE NORMANDIE,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-13-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/13 du 8 avril 2024 à 18h45



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		COIGNARD Cindy
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		MADELAINE Catherine
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAUREN Franck	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		ROSSI Annie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-13-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/13 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		MAINCENT Lyliane
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-13-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Publication : 16/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/13 du 8 avril 2024 à 18h45



RAPPORT ANNUEL 2022

sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés



LE SEROC

TRIER ET TRAITER

RÉDUIRE

INFORMER

INDICATEURS FINANCIERS

SOMMAIRE



LE SEROC

- La gouvernance p.4
- Le territoire en 2022 p.6
- Les faits marquants p.7
- Les compétences p.8
- Les infrastructures p.10
- Les objectifs réglementaires p.12
- Les adhérents p.13
- Les agents p.14

- Le chemin de nos déchets p.17 •
- Les emballages p.18 •
- Le verre p.21 •
- Les déchets ultimes p.23 •
- Les déchets de déchèterie p.26 •
- Les unités de transfert p.30 •
- Les plateformes de compostage p.31 •
- Les créations d'équipements p.33 •

TRIER ET TRAITER



RÉDUIRE

- Réemploi, réparation, réutilisation p.36
- Compostage et réduction des déchets verts p.38



- Sensibilisation des publics p.42 •

INFORMER



INDICATEURS FINANCIERS

- Indicateurs économiques p.48
- Liste des marchés en cours p.51





Le SEROC

- La gouvernance (p.4) • Le territoire en 2022 (p.6)
- Les faits marquants (p.7) • Les compétences (p.8)
- Les infrastructures (p.10) • Les objectifs réglementaires (p.12)
 - Les adhérents (p.13) • Les agents (p.14)

La gouvernance



Présidente

Christine SALMON

Chargée des ressources humaines



1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Bertrand COLLET

Chargé des finances, achats et moyens généraux



2^{ème} VICE-PRÉSIDENT

Alain DECLOMESNIL

Chargé des déchets ultimes et du tri sélectif



3^{ème} VICE-PRÉSIDENT

Frédéric RENAUD

Chargé des déchèteries



4^{ème} VICE-PRÉSIDENT

Gérard MARY

Chargé des quais de transfert et de la logistique



5^{ème} VICE-PRÉSIDENT

Hervé RICHARD

Chargé du compostage et des biodéchets



6^{ème} VICE-PRÉSIDENT

Loïc JAMIN

Chargé de la communication et de l'animation territoriale

LE COMITÉ SYNDICAL

Les adhérents

COLLECTÉA

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

PRÉ-BOCAGE INTERCOM

SEULLES TERRE ET MER

élisent

Le Comité syndical

organe délibérant du SEROC

32 membres titulaires

constitué de 2 membres jusqu'à 3 500 habitants par adhérent et d'1 délégué supplémentaire par tranche complète de 3 500 habitants, plafonné à 11 membres par adhérent

Ces délégués ont élu la présidente et les vice-présidents.

Collectéa : *BAUDOIN François, *COLLET Bertrand, DE BELLAIGUE Antoine, ISABELLE Gilles, JAMIN Loïc*, LE BUGLE Sylvie, LE LOUARN Joseph, *PESQUEREL Yohan, POTTIER David, *RENAUD Frédéric, VOISIN Marine.

Intercom de la Vire au Noireau : ANDREU-SABATER Marc, *BRISON-VALOGNES Coraline, *DECLOMESNIL Alain, ELISABETH Jean, HERBERT Jean-Luc, LAFOSSE Jean-Marc, *LEFEVRE Gaëtan, *MARY Gérard, GUETTIER Mickaël, VELANY Guy.

Pré-Bocage Intercom : *DELAMARRE Bruno, DUJARDIN Guillaume, GENNEVIEVE Michel, GOSSET Bertrand, JOUIN Martine, SALLIOT Pierre, *SALMON Christine, *VENGEONS Christian.

Seulles Terre et Mer : *DELALANDE Hubert, *RICHARD Hervé, ROSELLO de MOLINER Cyrille.

* Membres du bureau

- Vote le budget.
- Approuve le compte administratif.
- Prend des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15.
- Prend des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat.
- Décide d'adhérer à un établissement public ou de déléguer la gestion d'un service public.
- Valide ou non les propositions des commissions.

LE BUREAU SYNDICAL

Le Bureau syndical

→ Les élus
au nombre de 14
composé d'un membre
par adhérent, un membre
supplémentaire par tranche
complète de 10 000 habitants, avec
un maximum de 4.

**Élus désignés par le Comité syndical
qui a délégué au Bureau certaines
de ses attributions conformément à
l'article L5211-10 du Code Général
des Collectivités Territoriales (CGCT).**

Les commissions

De 4 à 8 membres.
Présidées par le Vice-Président en
charge de la commission désignée
par le Comité syndical.

Finances, achats et moyens généraux ;
Ressources Humaines ;
Déchets ultimes et tri sélectif ;
Déchèteries ;
Quais de transfert, logistique ;
Compostage, Biodéchets ;
Communication et animation territoriale ;
Achats ; Appel d'Offres ;
CCSPL (Commission Consultative des
Services Publics Locaux) ;
DSP (Délégation de Service Public)

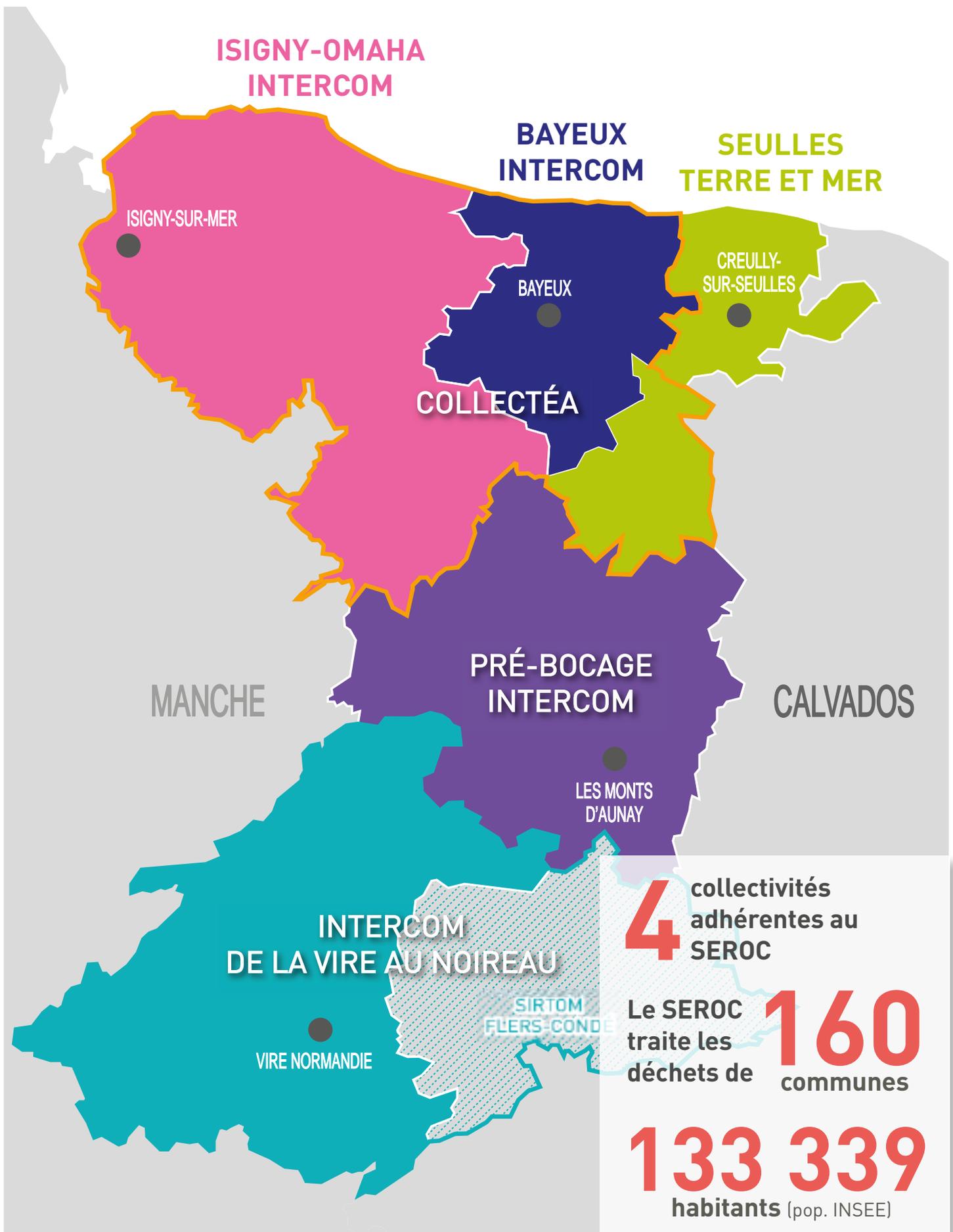
Élus désignés par le Comité syndical.

Administre les affaires relevant
de ses compétences déléguées
par le syndicat, conformément à
la délibération du Comité Syndical
n° 2020-025 et à l'article L5211-10
du Code Général des Collectivités
Territoriales.

Participation

L'ensemble
des Vice-Présidents
et la Présidente sont invités de
droit à toutes les commissions.

Le territoire en 2022



Les faits marquants 2022

Février

- Le SEROC développe sa présence sur les réseaux sociaux et lance sa page Facebook.

Mai

- Le 11 mai, 21 élus de Pré-Bocage Intercom et de l'Intercom de la Vire au Noireau ont visité le centre d'enfouissement des Champs Jouault à Cuves puis le centre de tri de La Sphère à Villedieu-les-Poêles, l'occasion de comprendre l'envers du décor de la gestion des déchets.
- Les centres de tri en contrat avec le SEROC sont pleins et doivent sous-traiter dans les régions voisines pour trier certaines tonnes bas-normandes.



Septembre

- Le SEROC lance Les Cafés des Astucieux, sa première saison d'ateliers sur la réduction des déchets et de visites d'infrastructures (unités de transfert, plateforme de compostage, unité de valorisation énergétique).



Octobre

- Le 1 000^{ème} composteur de l'année 2022 a été offert à une usagère lors de la distribution ponctuelle du 26 octobre à Tilly-sur-Seulles, en présence du maire et de la presse locale.



Novembre

- Le Village de la Récup' et du Zéro Déchet a rassemblé près de 2 000 personnes à Bayeux le dimanche 20 novembre 2022. Un franc succès pour cette deuxième édition.



Décembre

- 24,03 % : c'est le taux de refus de tri dans la collecte sélective en 2022, contre 19,92 % en 2021, soit une augmentation de plus de 4 %. Le geste de tri se dégrade significativement.

Les compétences



La réduction
des déchets
ménagers et
assimilés



Le tri et la
valorisation des
déchets recyclables
et des déchets verts
(compostage industriel et
individuel)



La gestion des
déchets des
8 déchèteries





**Le traitement
des ordures
ménagères
résiduelles**

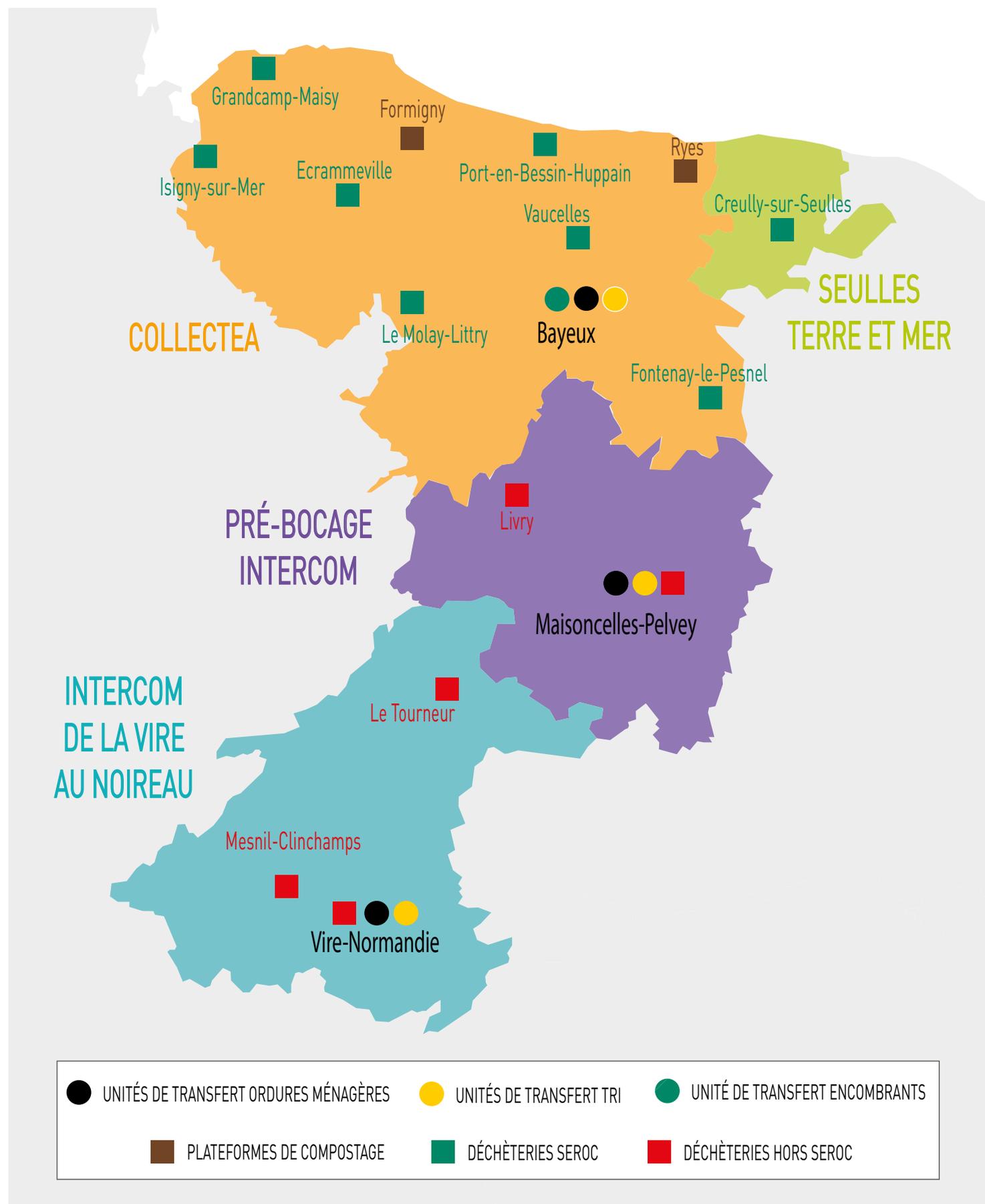
**Le suivi des
anciennes
décharges**



**La
communication
sur ces
thématiques**



Les infrastructures

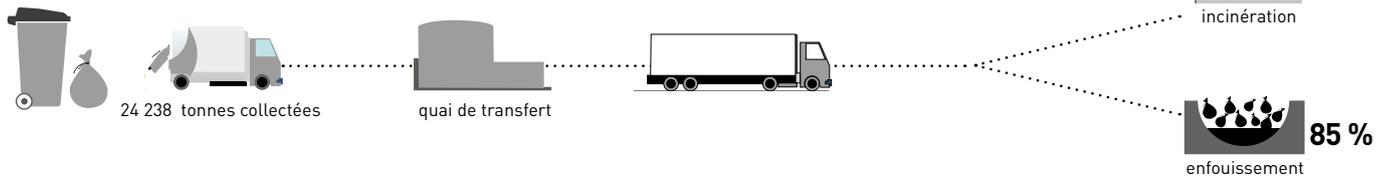


OMA (ordures ménagères + sélectif + verre) = 39 766 tonnes

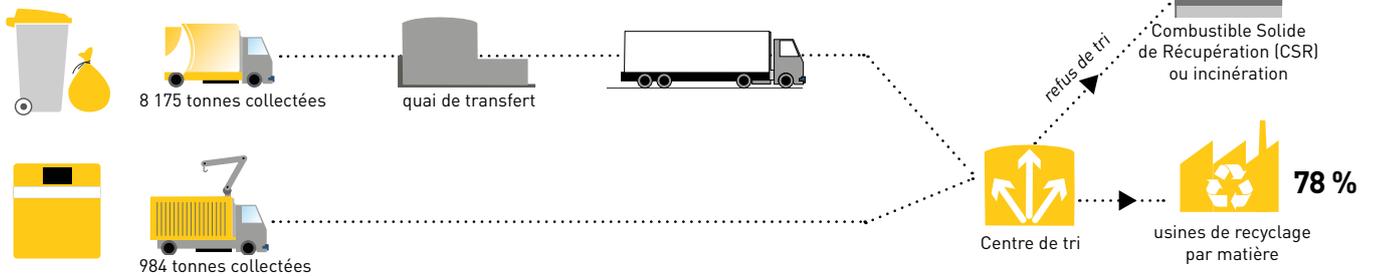
DMA = 66 833 tonnes

(DMA = OMA + déchets de déchèteries + déchets directement apportés sur les unités de transfert et plateformes de compostage)

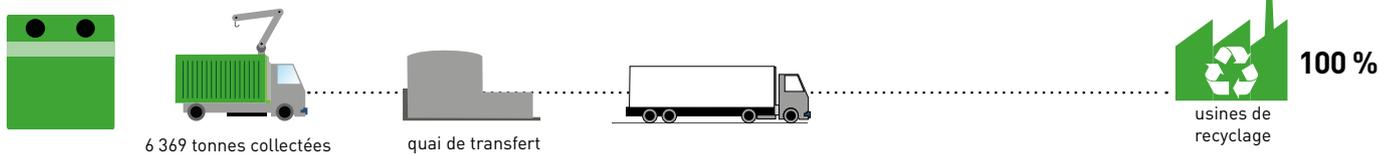
ORDURES MÉNAGÈRES - 24 238 tonnes



DÉCHETS RECYCLABLES - 9 159 tonnes



EMBALLAGES EN VERRE - 6 369 tonnes



DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE - 27 066 tonnes



Cartons - 750 tonnes

Métaux - 1 010 tonnes

Eco-mobilier - 1 773 tonnes

Batteries - 14 tonnes

Piles - 10 tonnes

Déchets électriques - 874 tonnes

DMS - 248 tonnes

Bois - 2 293 tonnes

Huiles de vidange - 33 tonnes

Huiles de friture - 9 tonnes

Déchets verts - 10 830 tonnes

Gravats - 5 424 tonnes

Amiante - 13 tonnes

Déchets enfouis - 3 670 tonnes

Textiles - 47 tonnes

Récup' solidaire - 68 tonnes

Recyclage

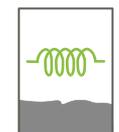
Les matières récupérées sont transformées en différents objets.



4 431 tonnes

Valorisation énergétique

Ces matières permettent la production de combustibles, d'énergies comme l'électricité ou le gaz.



2 583 tonnes

Compostage

Les déchets verts sont transformés en compost.



10 830 tonnes

Enfouissement

Les déchets sont directement envoyés dans un centre d'enfouissement technique.



9 107 tonnes

Réemploi

Les objets sont récupérés et vendus par des recycleries ou magasins d'occasion. Les textiles sont réutilisés ou recyclés.

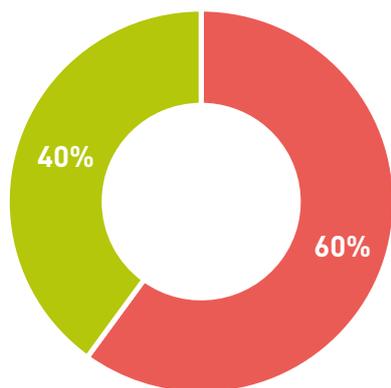


115 tonnes

Les objectifs réglementaires

Les actions conduites par le SEROC pour réduire la production de déchets et augmenter la valorisation de ces derniers doivent contribuer à atteindre les objectifs fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 et par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020.

Diminution des déchets non dangereux valorisés



■ Déchets valorisés ■ Déchets non valorisés

Objectif de la loi : valoriser 55 % des déchets non dangereux non inertes d'ici 2025

42 723 tonnes de déchets non dangereux et non inertes valorisées sur l'ensemble du territoire
- **16 %** entre 2021 > 2022

Objectif de la loi : diminuer de 30 % les déchets enfouis entre 2010 et 2020

Diminution des tonnages enfouis



28 197 tonnes de déchets enfouis en 2022

- **7 %** (2021 > 2022)

Evolution tonnages enfouis entre 2010 et 2022



- **37 %** entre 2010 et 2022

Explications

Sur l'ensemble du territoire du SEROC (déchèteries SEROC et hors SEROC), baisse de 9 % des déchets de déchèteries par rapport à 2021. Les ordures ménagères enfouies sont également en baisse de 6 %.

Objectif de la loi : diminuer les déchets ménagers et assimilés (DMA) de 15 % d'ici 2030 par rapport à 2010

DMA traités par le SEROC

(ordures ménagères et assimilées + déchets de déchèteries + déchets apportés directement sur les plateformes de compostage et unités de transfert)

66 833 tonnes
- **5 %** (2021 > 2022)

Les adhérents

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire des communautés de communes depuis 2017. Celles-ci peuvent décider de transférer cette compétence à un ou plusieurs syndicats auxquels elles adhèrent.

En 2022, les adhérents du SEROC sont au nombre de quatre, à savoir COLLECTEA, l'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU, PRÉ-BOCAGE INTERCOM, SEULLES TERRE ET MER, le Syndicat représente au total 160 communes et 133 339 habitants.

ORGANISATION DES COMPÉTENCES

Adhérents au SEROC	Intercommunalités	Compétence collecte assurée par :	Compétence traitement déléguée au :
COLLECTÉA 64 570 habitants	Bayeux Intercom 30 381 habitants	COLLECTÉA	SEROC
	Isigny Omaha Intercom 26 973 habitants	COLLECTÉA	SEROC
	STM (pour 14 communes) 7 216 habitants	COLLECTEA pour les communes de : Audrieu, Bucéels, Carcagny, Cristot, Ducy-Sainte-Marguerite, Fontenay-Le-Pesnel, Hottot-Les-Bagues, Juvigny-sur-Seulles, Lingèvres, Loucelles, Saint-Vaast-sur-Seulles, Tessel, Tilly-sur-Seulles, Vendes.	SEROC
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU (IVN) 33 274 habitants	IVN	IVN pour les communes de : Noues-de-Sienne, Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Souleuvre-en-Bocage, Saint-Aubin-des-Bois, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Vire-Normandie.	SEROC
		SIRTOM Flers-Condé pour les communes de : Condé-en-Normandie, La Villette, Périgny, Pontécoulant, Saint-Denis-de-Méré, Terres-de-Druance, Valdallière.	SIRTOM Flers-Condé
PRÉ-BOCAGE INTERCOM (PBI) 25 175 habitants	PBI	PBI	SEROC
SEULLES TERRE ET MER (STM) 10 320 habitants	STM (pour 14 communes)	STM pour les communes de : Asnelles, Banville, Bazenville, Bény-sur-Mer, Colombiers-sur-Seulles, Crépon, Creully-sur-Seulles, Fontaine-Henry, Graye-sur-Mer, Meuvaines, Moulins-en-Bessin, Ponts-sur-Seulles, Sainte-Croix-sur-Mer, Ver-sur-Mer.	SEROC

Les agents

LES EFFECTIFS

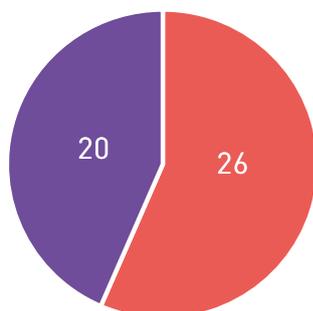


46 agents



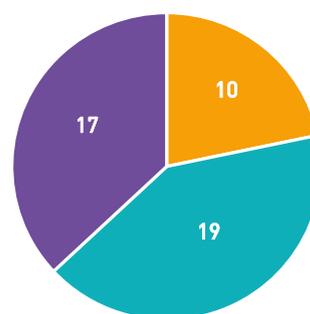
5 services

Répartition Femmes / Hommes



■ Hommes ■ Femmes

Répartition par âge



■ 20 - 35 ans ■ 36 - 50 agents ■ 51 ans et +

Répartition des agents par cadre d'emploi

	CATÉGORIE	NOMBRE
FILIÈRE ADMINISTRATIVE		
ATTACHÉS TERRITORIAUX	A	2
RÉDACTEURS TERRITORIAUX	B	6
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	5

	CATÉGORIE	NOMBRE
FILIÈRE TECHNIQUE		
INGÉNIEURS TERRITORIAUX	A	3
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	2
AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX	C	1
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	27



ORGANIGRAMME AU 31/12/2022

Direction

Directeur Général des Services

Stéphane MAZZOLENI

Assistante Administrative

Laurine FRÉMONT

Service administratif et financier

Responsable de service
et Directrice Générale Adjointe

Caroline MESLET

Gestionnaire
Comptable

Mathilde SICHEL

Assistante comptable

Sandrine JOBEY

Gestionnaire marchés
publics

Christine LEMESLE

Agent d'accueil

Katia LEBARBIER

Administration générale, finances, commande
publique, accueil

Service déchets ultimes, tri sélectif, grands projets

Responsable de service

Marie PETIT

Suivi des tonnages, des soutiens des éco-
organismes, suivi des travaux des équipements
du SEROC, suivi des anciennes décharges

Service ressources humaines

Responsable de service

Mélanie LECLEIR

Gestion du personnel, formation

Service animation territoriale

Responsable de service

Adèle PELLERIN

Chargées d'animation
territoriale

Aline BELLOIR

Fiona BOSCHER

Antoine CORBIN

Florence LEPAGE-CULLERON

Adjoint technique

Yves DELASALLE

Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets,
communication externe, mise en œuvre du
compostage, mise en œuvre du territoire
Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Service déchèteries, logistique, compostage industriel

Responsable de service

Sandrine BERARD

Responsable travaux

Florentin HUBERT

Agent d'entretien
des espaces verts

Daniel LEROSIER

Agent polyvalent

*Jean-François
CORNIER*

Responsable déchèteries

Anne-Cécile MIQUELOT

Agents valoristes

Loïc BALLEROY

Sylvie BUKIN

Frédéric EDMOND

Daniel GODEY

Émelie GOURNAY

Carole GUERIN

Valérie HEBERT

Philippe HORNEGG

Antoine LECLERC

Emmanuel LEMIERE

Emmanuel MENANT

Nicolas RINGSBORFF

Arnauld SEVESTRE

Hervé SOPHIE

Nathalie TRICARD

Responsable logistique

Glenn ENGUEHARD

Chauffeurs poids
lourds

Vincent BOYER

Frédéric BUSNEL

Cyril LARUE

Cédric LEDENTU

Steven LEFEVRE

Olivier MAHIEU

Samuel STEVENIN

Philippe TETREL

Gestionnaires
d'unité de transfert

Jacky LE

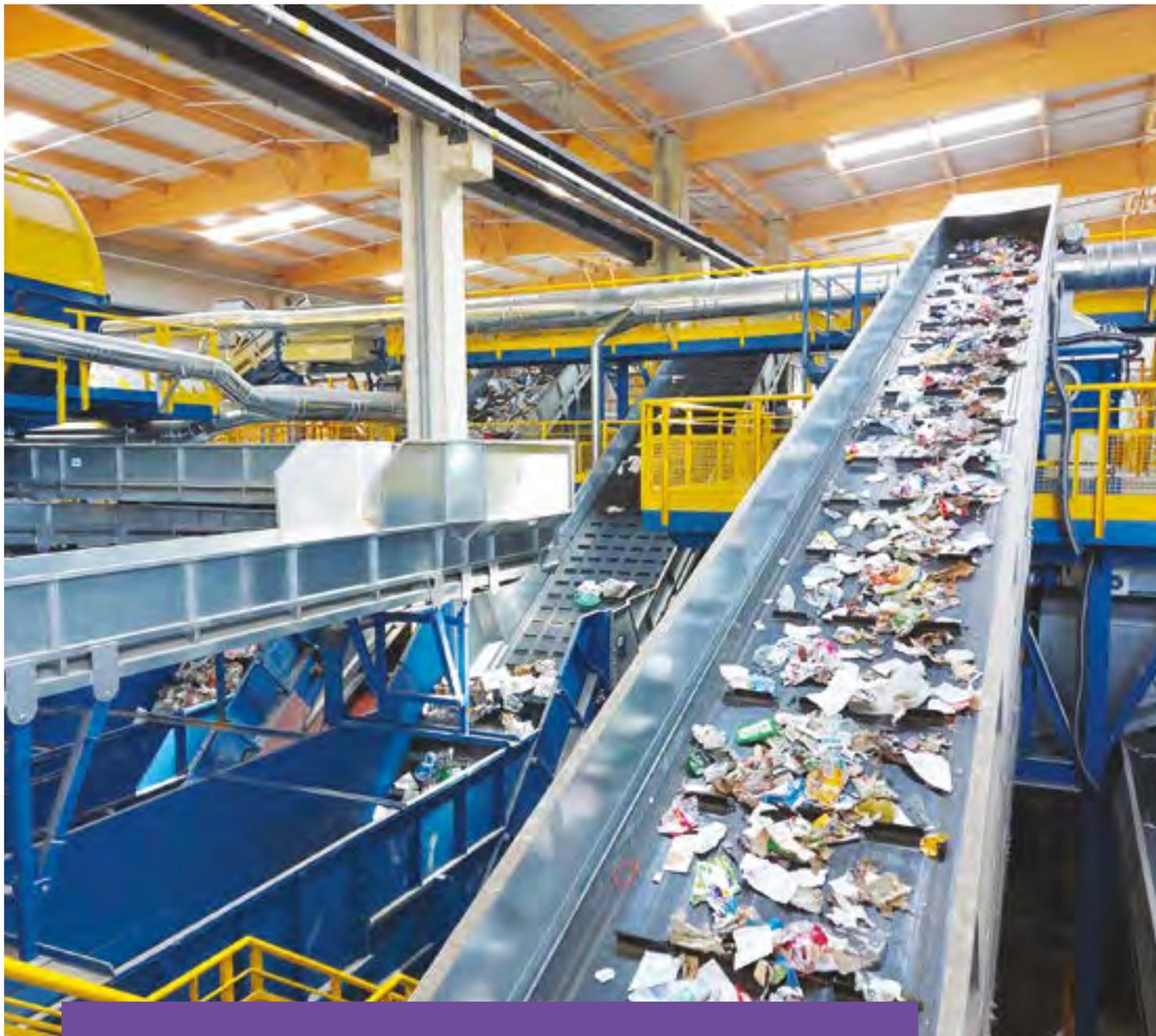
TORRIVELLE

Jérôme MARIE

Secrétaire
Technique

*Ingrid
VIEUXMAIRE*

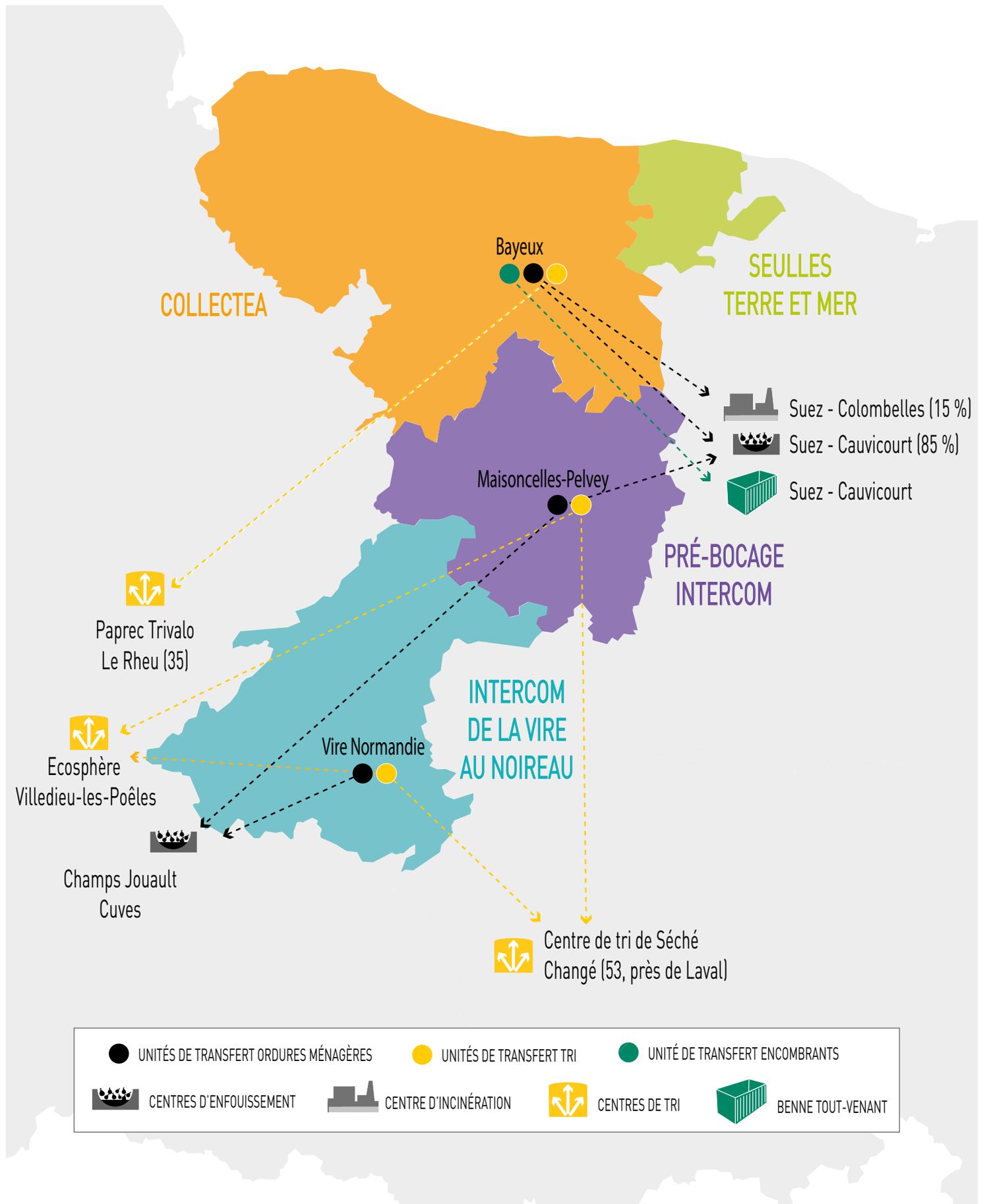
Gestion des déchèteries, organisation du transport, traitement des déchets verts, gestion des unités
de transfert, entretien des sites



Trier et traiter

- Le chemin de nos déchets (p.17) • Les emballages (p.18) • Le verre (p.21)
 - Les déchets ultimes (p.23) • Les déchets de déchèterie (p.26)
- Les unités de transfert (p.30) • Les plateformes de compostage (p.31)
 - Les créations d'équipements (p.33)

Le chemin de nos déchets



Les emballages

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés en un flux appelé multimatériaux ou plus simplement monoflux. Il est collecté en apport volontaire ou en porte-à-porte par les adhérents du SEROC. Il est ensuite réceptionné en quai de transfert afin d'y être massifié et acheminé vers des centres de tri pour être trié, conditionné puis expédié vers les unités de recyclage.

Les exutoires de tri en 2022

	NORD	CENTRE	SUD
UNITÉ DE TRANSFERT DE DÉPART	BAYEUX	MAISONCELLES-PELVEY	VIRE (GDE)
PAPREC (LE RHEU, 35)	5 421 t (59 %)	-	-
ÉCOSPHÈRE (VILLEDEIU-LES-POÊLES, 50)	-	813 t (9 %)	1 213 t (13 %)
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT (CHANGÉ, 53)	-	688 t (8 %)	1 025 t (11 %)

Actualités

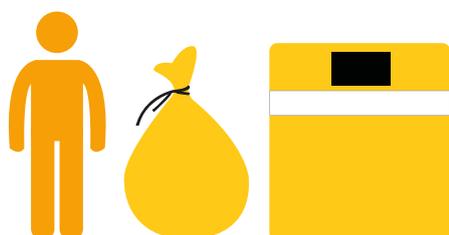
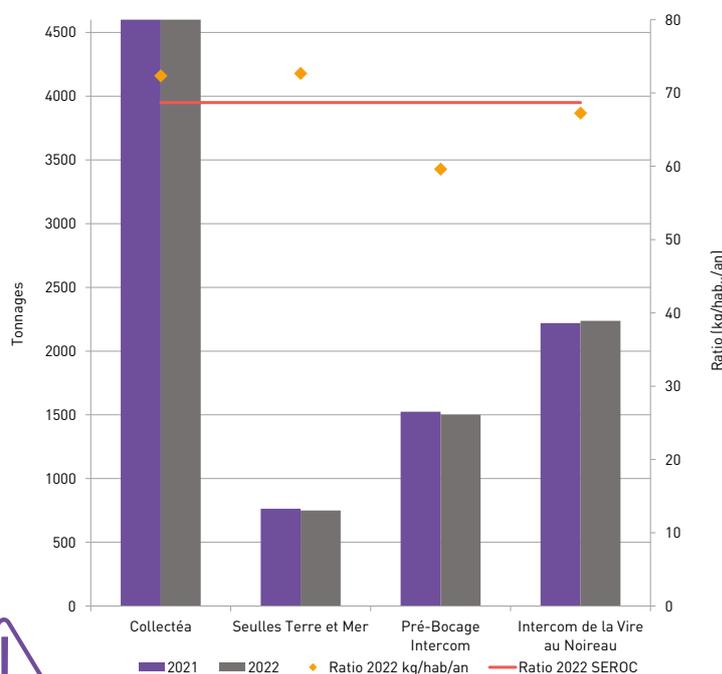
Au cours de l'année 2022, une partie des déchets recyclables du SEROC a de nouveau dû sortir de la région pour être triée dans le centre de tri de Séché Environnement à Changé (Mayenne, 53). En effet, le centre de tri de d'Ecosphère n'avait pas la capacité nécessaire pour pouvoir trier l'ensemble des déchets du territoire Centre et Sud du SEROC sur la période estivale.

En 2022, les déchets recyclables du territoire ont été triés par 3 centres de tri, Ecosphère à Villedieu-les-Poêles (50), Séché à Changé (53) et Paprec au Rheu (35).

Les tonnages par adhérent

	2021	2022	RATIO 2021 KG/HAB/AN	RATIO 2022 KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2021/2022
COLLECTÉA	4 637	4 671	72	72	1 %
SEULLES TERRE ET MER	763	750	74	73	- 2 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	1 525	1 501	69	60	- 2 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	2 219	2 238	66	67	2 %
SEROC	9 144	9 160	68	69	1 %

Les tonnages et ratios par adhérent



69 kg

par an et par habitant

+ 1 % (2021 > 2022)

Calvados = 60 kg/an/hab.



Attention à la qualité du tri !

Taux de refus des adhérents

COLLECTÉA	23 %
SEULLES TERRE ET MER	23 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	24 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	26 %
SEROC	24 %



soit **16,5 kg/an/hab.**

Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective

	2021	2022	RATIO 2021 KG/ HAB/AN	RATIO 2022 KG/ HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2021/2022
PLASTIQUES	1 163	1 257	9	9	8 %
CARTONS	2 744	2 590	21	19	- 5 %
BRIQUES ALIMENTAIRES	201	214	2	2	7 %
ACIER	465	408	3	3	- 12 %
ALUMINIUM	52	113	0	1	118 %
PAPIERS	2 677	2 173	20	16	- 19 %
GROS DE MAGASIN	451	355	3	3	- 21 %
TOTAL	7 753	7 110	58	53	- 8 %

Augmentation de la performance
de collecte du monoflux...

+ 1 kg par habitant
de monoflux produit
+ 15 tonnes
de monoflux triés

... mais **- 5 kg** par habitant
de matériaux valorisables

baisse de la qualité
par rapport à 2021

LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

Il a été décidé de cesser la prestation de collecte des papiers en déchèterie au 31 décembre 2021. Celle-ci, au regard de l'organisation logistique à mettre en place, augmentait les dépenses du SEROC, et de ce fait le coût pour les adhérents. Le flux de ces papiers a été redirigé vers le Monoflux (porte-à-porte ou apport volontaire en colonne jaune).

La consommation de papier (livre, journaux, magazine...) des Français diminue au profit du support numérique. Par conséquent, la collecte du flux papier continue à diminuer. L'industrie papetière est en mutation (fermeture d'UPM à la Chapelle d'Arblay), et il ne reste qu'un seul repreneur/consommateur direct de papier recyclé en France, Norske Skog Golbey situé dans l'Est, près d'Epinal.

Valorisation des matériaux issus des déchèteries

	2021	2022	RATIO 2021 KG/HAB/AN	RATIO 2022 KG/HAB/AN	EVOLUTION RATIO 2021/2022
CARTONS	871	719	6,5	5	- 44 %
PAPIERS	243	26	1,8	0	- 86 %
TOTAL	1 114	744	8,3	6	- 18 %

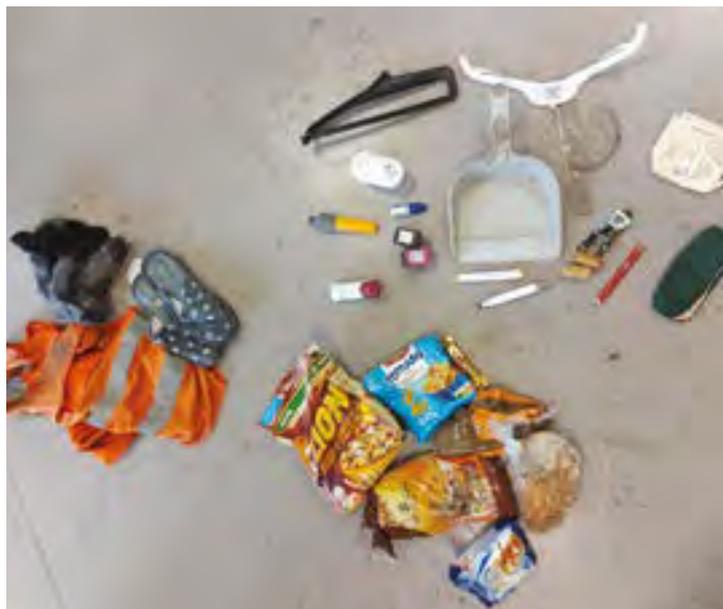
ZOOM SUR...

... LA PRODUCTION DE DÉCHETS NON-RECYCLABLES : LES REFUS

Le taux de refus définit la **qualité** des tonnages de déchets recyclables collectés.

En 2021, ce taux était de **19,91 %**, alors qu'en 2022 il est de **24,02 %**, soit une hausse de plus de **4 %**. Cette hausse, mise en parallèle avec le maintien de la performance de collecte du monoflux, montre que la qualité de ce dernier s'est dégradée.

L'objectif est de collecter toujours plus de matière valorisable avec un taux de refus le plus faible possible, afin de garantir une bonne qualité du flux.



Le saviez-vous ?

- Qu'est-ce qu'un refus ?

Un refus (appelé plus largement erreur de tri) est un élément dont le recyclage n'est pas développé, et qui n'a donc pas sa place dans le flux « tri sélectif ».

- En quoi c'est un problème ?

Un refus présent dans le « tri sélectif » se verra appliquer un **coût de transport double** (trajet vers le centre de tri + trajet vers le site de traitement), mais également un coût de tri dont il n'aurait pas dû faire l'objet s'il avait suivi le circuit lui correspondant, à savoir un aller simple vers le site de traitement.

Résultats terrains :

Lors des caractérisations (analyse du contenu des sacs jaunes), des erreurs manifestes de collecte sont relevées avec la présence de sacs noirs et de sacs jaunes utilisés comme sacs noirs. A plusieurs reprises, **des déchets médicaux** souillés ont été retrouvés dans les sacs jaunes. Ce type de déchet n'est pas recyclable et doit suivre une filière spécifique (DASRI), car il représente un risque de contamination.

En extension des consignes de tri, le refus de tri est composé d'environ **86 % de refus dit « habitant »** (déchets ultimes, déchets de déchèterie). Le reste est du refus process lié uniquement à la limite technique à pouvoir séparer les matériaux au niveau du centre de tri (éléments complexes, petits éléments, déchets imbriqués...).

Les refus les plus récurrents : déchets ultimes (salle de bain et autres), essuie-tout, mouchoirs, masques, mauvais plastiques (non emballage, jouet, objet), papier avec du plastique, petite bouteille de verre (boisson, cosmétique), papier broyé (fibre déchirée qui termine en refus process), médicaments, les très petits éléments (fines), gaspillage alimentaire.



Le verre

La collecte du verre

La diminution de la collecte du verre constatée depuis plusieurs années sur le territoire du SEROC s'est arrêtée. La tendance s'est inversée depuis l'année 2022. Un changement de consommation de la part des habitants du territoire semble avoir eu lieu. L'année 2022 se rapproche d'une année normale en termes d'activités économiques et sociales. Les habitants se sont de nouveaux tournés vers la consommation de denrées conditionnées dans des emballages en verre.

Les tonnages par adhérent

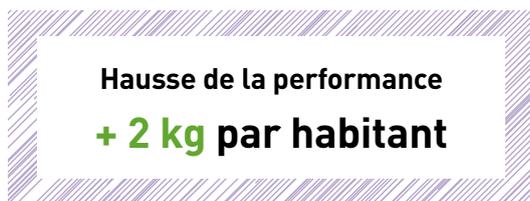
	2021	2022	RATIO 2021 KG/HAB/AN	RATIO 2022 KG/HAB/ AN	EVOLUTION RATIO 2021/2022
COLLECTÉA	3 123	3 382	48	52	9 %
SEULLES TERRE ET MER	443	470	43	46	6 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	1 120	1 105	45	44	- 1 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	1 405	1 412	42	42	1 %
SEROC	6 091	6 369	45	48	5 %

L'investissement matériel

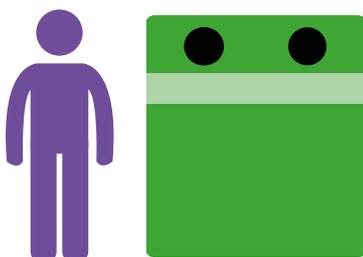
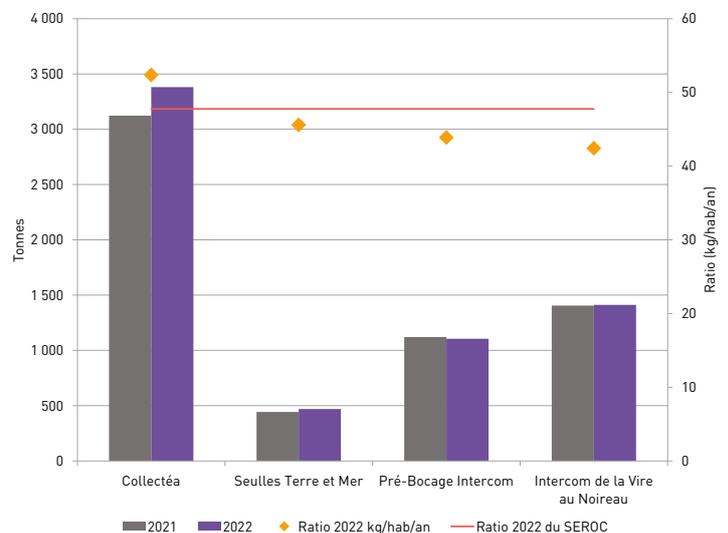
Le SEROC a encouragé ses adhérents à s'inscrire dans une logique d'amélioration des performances. Les adhérents ont donc renouvelé leur parc de conteneurs d'apport volontaire afin de les rendre plus attrayants. Ils ont également étudié le maillage des conteneurs afin d'optimiser leur emplacement, et ainsi améliorer leur rendement.

La communication

Il reste encore du verre dans les déchets ultimes et le monoflux. Une marge de progrès à ce niveau est donc possible. Les chargés d'animation du SEROC continuent à diffuser un message sur la qualité du tri du verre.



Les tonnages et ratios par adhérent



48 kg
par an et par habitant
Calvados = **36 kg/an/hab.**



POURQUOI RECYCLER LE VERRE D'EMBALLAGE ?

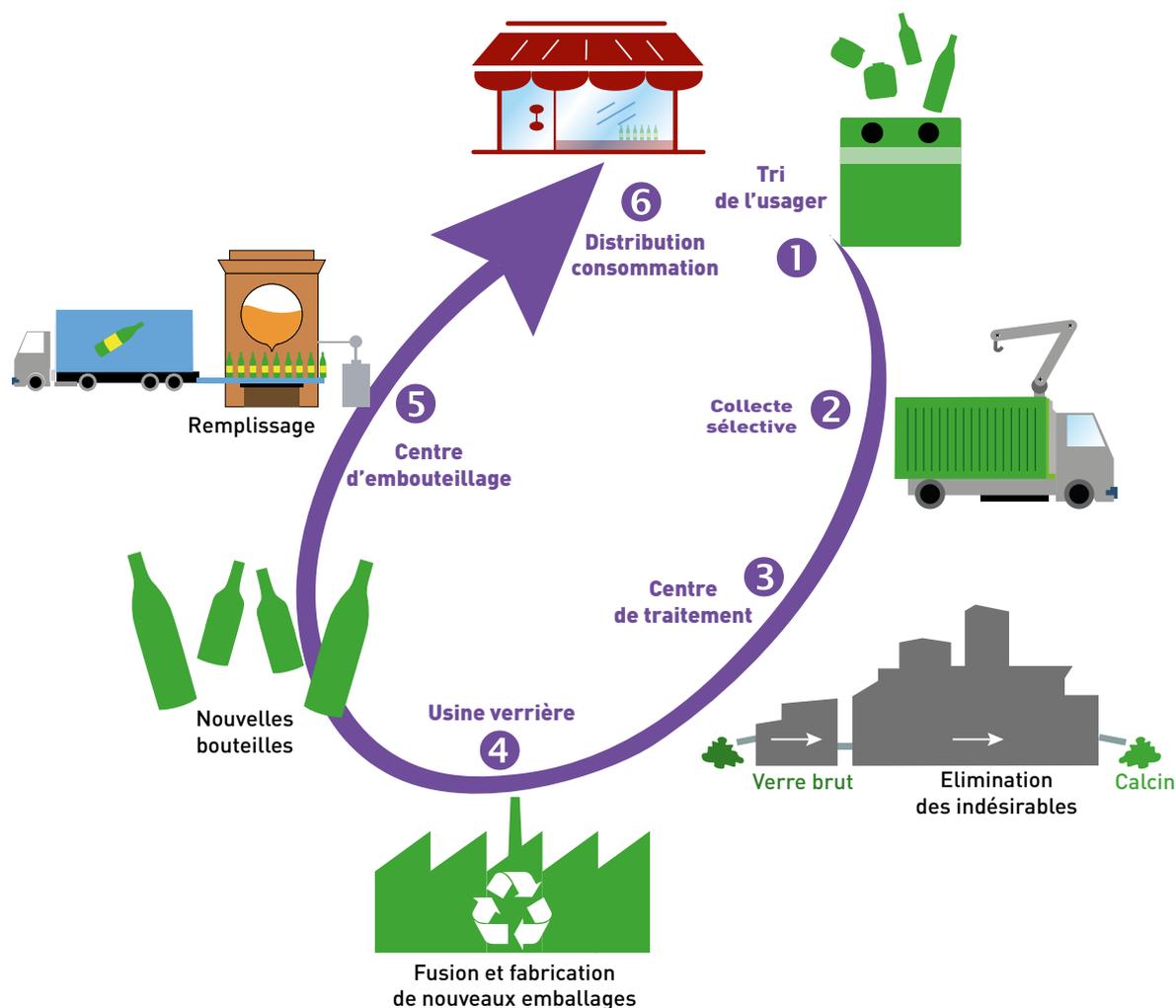
Un matériau recyclable à l'infini

Il existe plusieurs bonnes raisons de recycler le verre d'emballage :

- Le verre est un matériau d'emballage **recyclable à 100 % et à l'infini** sans perte de qualité.
- En faisant fondre une tonne de verre collecté, on obtient une tonne de verre de même qualité, c'est un cycle perpétuel.
- Le recyclage du verre s'inscrit dans un objectif de protection de l'environnement et de valorisation maximale des déchets ménagers. En recyclant le verre, on évite la mise en décharge ou l'incinération.
- Le recyclage du verre permet aussi de faire des économies. En réutilisant le verre collecté, on prélève moins de matières premières dans la nature.

Grâce à la méthode d'économie circulaire pratiquée par les acteurs du recyclage, une bouteille redevient une

bouteille. Cette chaîne apporte une réponse efficace au problème du traitement et de l'élimination des déchets ménagers. C'est la qualité des rapports logistiques entre tous ces acteurs qui permet aujourd'hui de récupérer, de traiter et de recycler plus d'une bouteille sur deux.



Le recyclage du verre est un enjeu très important pour diminuer la facture engendrée par le traitement des déchets ménagers.

A noter cependant que l'opération de recyclage du verre (collecte, transformation, réutilisation) est consommatrice d'énergie. Là aussi, il convient d'en raisonner l'usage autant que possible.

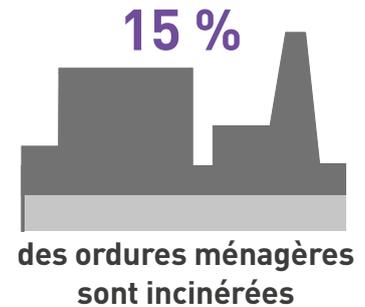
Les déchets ultimes

Le SEROC assure le traitement et l'élimination des déchets ultimes (DU) produits sur l'ensemble de son territoire. Les déchets ultimes ne bénéficient d'aucune valorisation matière et d'une valorisation réduite si ces derniers sont envoyés à l'incinération (valorisation énergétique). Le traitement de ces déchets est le poste de dépenses le plus élevé et le plus polluant du SEROC.

LES EXUTOIRES DE TRAITEMENT

Les capacités d'accueil des déchets issus du SEROC dans l'incinérateur de Colombelles sont relativement faibles en 2022, mais sont supérieures à l'année 2021 (+ 6 %).

	NORD	CENTRE	SUD
SNN (CAUVICOURT LES AUCRAIS, 14) - CENTRE D'ENFOUISSEMENT	12 921 t (53 %)	2 237 t (9 %)	-
LES CHAMPS JOUAULT (CUVES, 50) - CENTRE D'ENFOUISSEMENT	-	706 t (3 %)	4 812 t (20 %)
SIRAC (COLOMBELLES, 14) - CENTRE D'INCINÉRATION	3 562 t (15 %)	-	-



UN COÛT DE TRAITEMENT TOUJOURS PLUS ÉLEVÉ

Au coût de traitement s'ajoute la TGAP, dont chaque producteur de déchet doit s'acquitter. Dans le cadre de la transition énergétique, afin d'encourager la baisse de production des déchets ultimes et surtout limiter progressivement leur enfouissement jugé polluant, les pouvoirs publics ont mis en place une évolution constante de la TGAP.

Evolution de la TGAP

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
UVE (incinération)	3 € / t	8 € / t	11 € / t	12 € / t	14 € / t	15 € / t
ISDND (enfouissement)	18 € / t	30 € / t	40 € / t	51 € / t	58 € / t	65 € / t

IMPACT FINANCIER DIRECT POUR LES COLLECTIVITÉS

Glossaire

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux (Centre d'enfouissement)

UVE : Unité de Valorisation Énergétique (Incinérateur)

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles



PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS ULTIMES POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

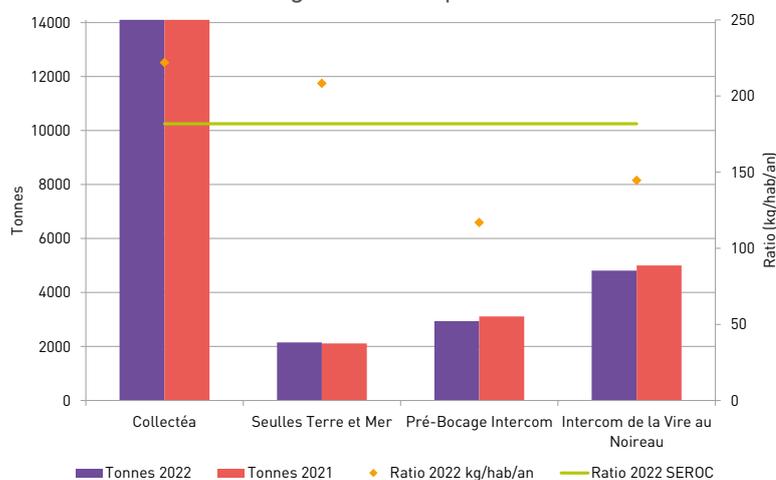
Les tonnages par adhérent

	2021	2022	RATIO 2021 KG/HAB/AN	RATIO 2022 KG/HAB/AN	EVOLUTION 2021/2022
COLLECTÉA	14 142	14 333	219	222	2 %
SEULLES TERRE ET MER	2 116	2 150	205	208	2 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	3 115	2 943	124	117	- 6 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	5 005	4 812	149	145	- 3 %
SEROC	24 378	24 238	182	182	- 0,2 %



182 kg
par an et par habitant
- 0,2 % (2021>2022)

Les tonnages et ratio par adhérent



- 0,4 kg par habitant de déchets ultimes produit
- 140 tonnes de déchets ultimes traitées

Cela fait maintenant deux ans que l'ensemble du territoire du SEROC a mis en place l'extension des consignes de tri à tous les plastiques et petits aluminiums.

Les nouveaux plastiques, tels que les pots, barquettes, films plastiques, et les capsules de café en aluminium ont pu être sortis des poubelles grises afin de suivre une filière de recyclage.

Les actions quotidiennes du SEROC pour réduire les ordures ménagères :

- Le développement du **compostage individuel et partagé** des biodéchets.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire par des actions de sensibilisation dans les écoles, collèges et lycées.
- Une sensibilisation constante pour une amélioration du tri sélectif des usagers, en quantité et en qualité.

COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Le SEROC réalise tous les deux ans une campagne de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) de l'ensemble du territoire permettant de déterminer les caractéristiques physiques et qualitatives des gisements de déchets.

Composition majoritaire :

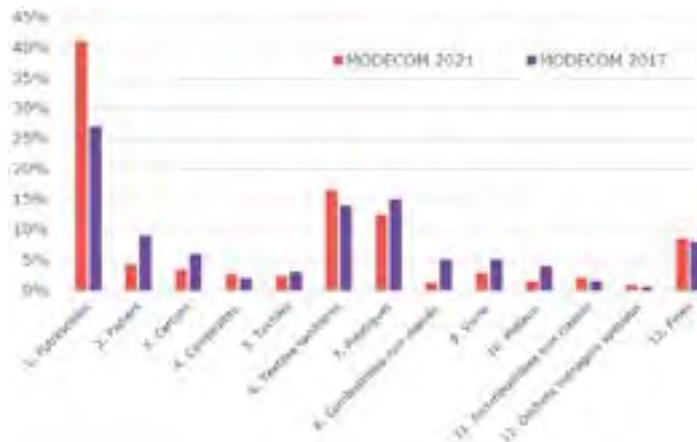
41 % de putrescibles
13 % d'emballages plastiques
17 % de textiles sanitaires

Les déchets putrescibles représentent une part importante des déchets produits sur le territoire. Ce sont principalement des déchets alimentaires (31,1 %). Les déchets de jardin, représentent quant à eux 2,1 % du total. La majorité des déchets putrescibles dans les déchets ultimes est composée de déchets alimentaires non consommés (59 %) dont 39 % qui pourraient faire l'objet de compostage à domicile. Le gaspillage alimentaire représente 8 % des putrescibles présents dans les OMR.

13 % des textiles présents dans les OMR pourraient être envoyés vers une filière REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) de collecte des textiles. Les 87 % restant correspondent aux textiles sanitaires dont 52 % de fraction hygiénique (masques notamment).

Secteur d'intervention prioritaire : les zones urbaines.

Composition des ordures ménagères résiduelles



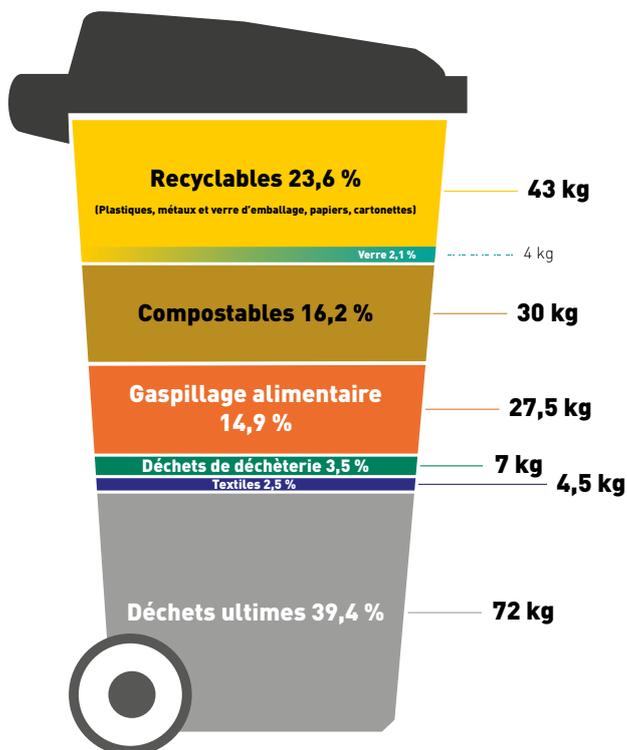
Explications

La crise sanitaire COVID-19 et les conflits économiques ont modifié les habitudes de consommation. Les exemples sont multiples : la mise en place du télétravail et donc l'augmentation des repas pris au domicile, l'augmentation du nombre de colis livrés ainsi que le recours quasi systématique aux plastiques de protection.

Ces habitudes ont notamment engendré :

- Une hausse de la production des biodéchets malgré les campagnes de communication visant à réduire leur production au sein des ménages du territoire du SEROC,
- Des consommations de plastiques importantes, notamment sur le grand collectif.

Composition du bac d'ordures ménagères moyen - SEROC 2021



Depuis plusieurs années, les caractérisations réalisées montrent qu'une part non négligeable des déchets ultimes n'est pas composée de déchets « ultimes » et peut être détournée. Les principaux déchets pouvant faire l'objet d'actions ciblées sont :

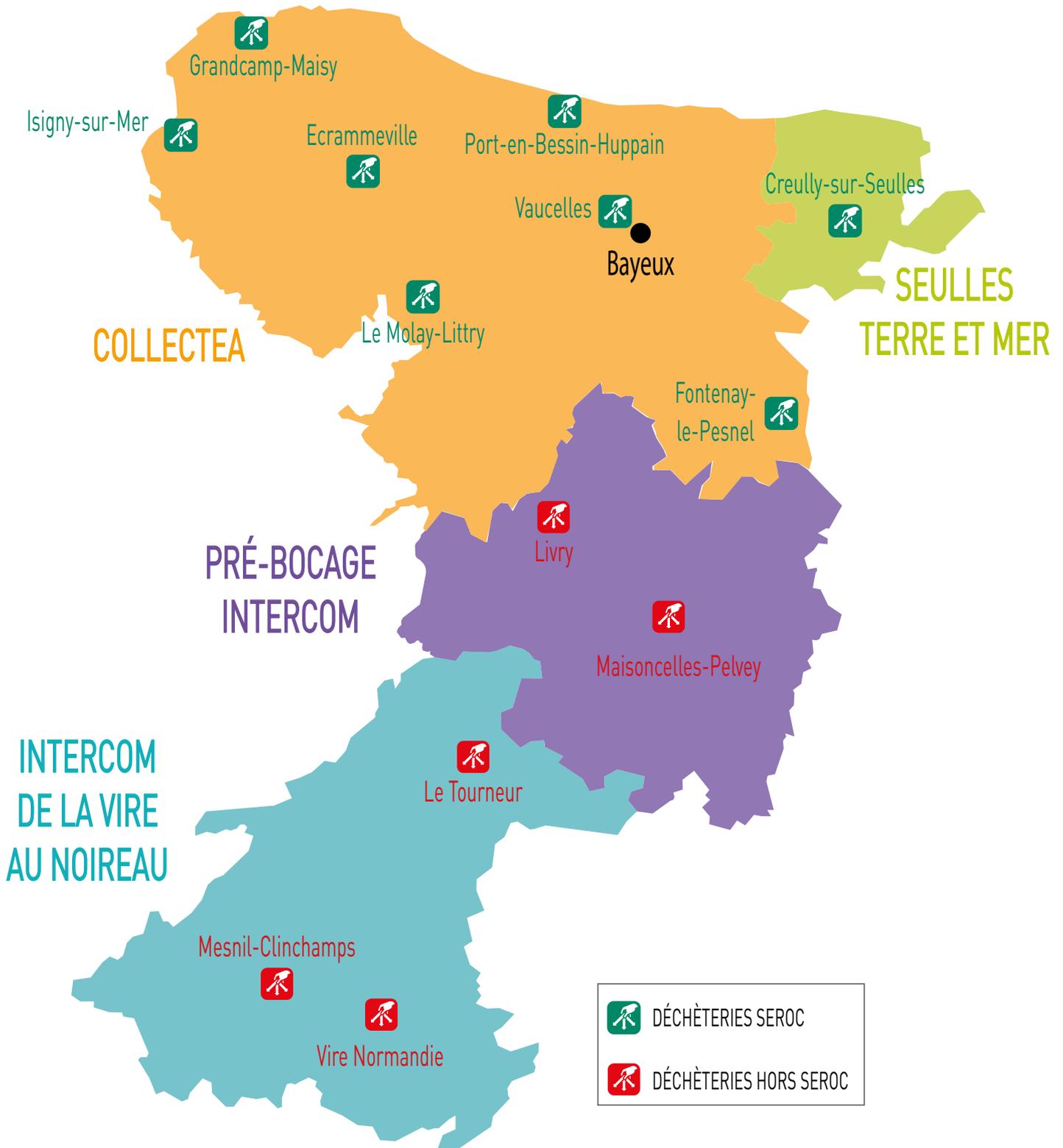
- **Les déchets putrescibles** qui représentent plus de 40 % des déchets ultimes du SEROC

- **Les déchets plastiques** : l'extension des consignes de tri mise en place en octobre 2020 n'est pas encore complètement acquise par les usagers puisque la majorité des plastiques présents dans les déchets ultimes correspond à ce flux.

A noter que les autres déchets recyclables faisant l'objet d'une collecte sélective sont moins importants dans les OMR que ceux constatés dans le cadre du MODECOM 2017.

Les déchets de déchèteries

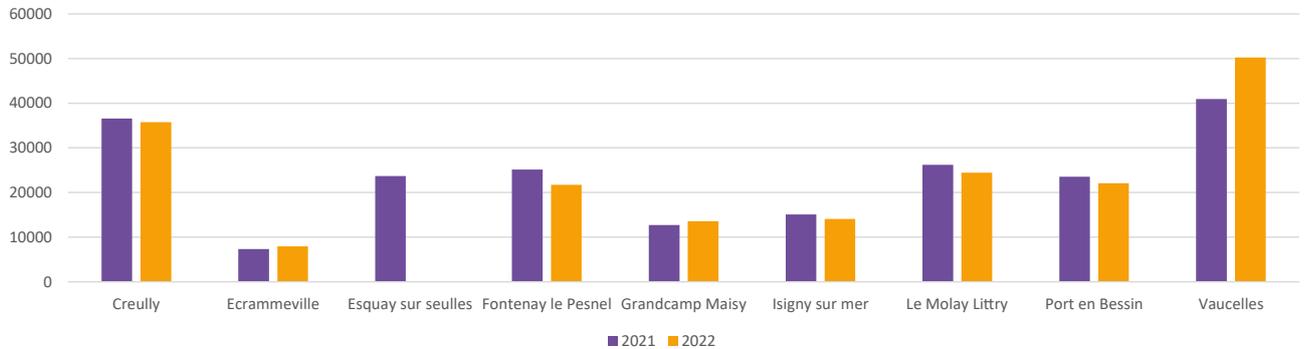
Les déchèteries sont des espaces permettant aux particuliers, ainsi qu'aux professionnels (dans certaines conditions et sur facturation), d'apporter des déchets qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage des déchets. Les déchets doivent être triés par l'utilisateur lui-même afin de permettre la valorisation de certains matériaux. En 2022, 13 déchèteries sont à disposition des usagers dont 8 exploitées par le SEROC. Les 5 autres sites sont gérés par les intercommunalités compétentes.



UNE FRÉQUENTATION EN BAISSÉ

Le réseau du SEROC enregistre 189 833 passages en 2022 contre 211 196 passages en 2021, soit une baisse de fréquentation de 10,1 %. Seules les déchèteries d'Ecrammeville, Grandcamp-Maisy et Vaucelles ont une fréquentation en augmentation. L'augmentation, très forte pour Vaucelles, + 22,7 %, est due à la fermeture du site d'Esquay-sur-Seulles au 31/12/2021. La déchèterie de Vaucelles dépasse les 50 000 passages à l'année.

Evolution fréquentation déchèteries 2021/2022



189 833

passages sur le réseau déchèteries

- 10 % (2021>2022)



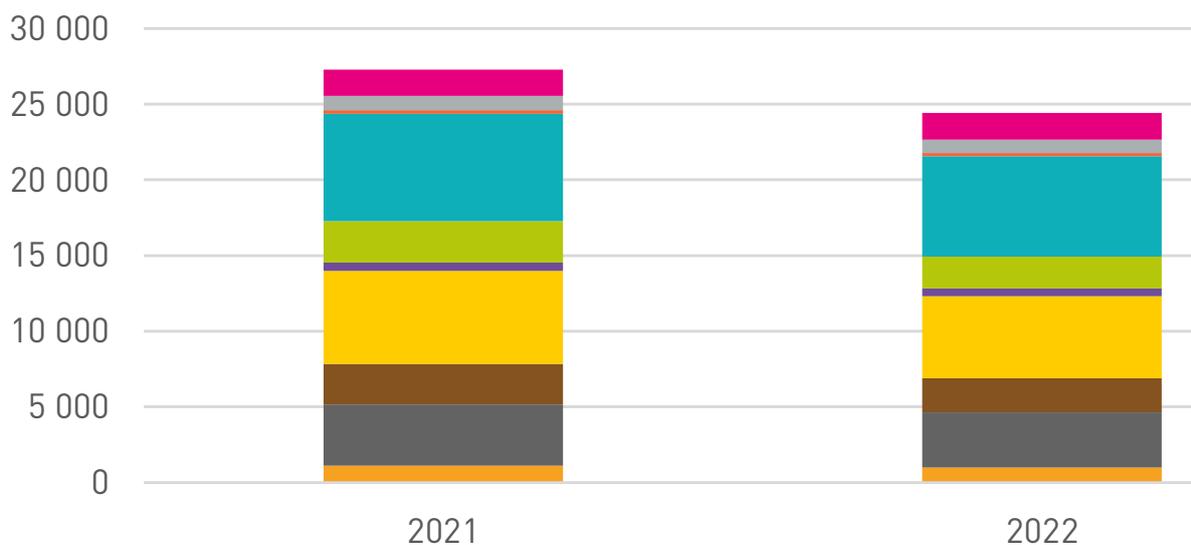
LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES EN BAISSÉ

24 655 tonnes de déchets ont été apportées en déchèteries contre 27 487 en 2021, soit une baisse de 10,3 %.

Cette baisse des tonnages suit logiquement la courbe de la fréquentation dans les mêmes proportions.

Les déchets verts (tontes et branchages) sont en baisse (- 11,1 %) en 2022 et représentent 35 % des apports en déchèteries. On note que cette baisse est essentiellement due aux tontes (- 23 %). Ces apports sont très fluctuants d'une année sur l'autre car ils dépendent principalement de la météo.

Répartition par flux de déchets



- Ferraille
- Déchets enfouis
- Bois
- Gravats
- Cartons
- Tontes
- Branchages
- DMS
- D3E
- ECO MOBILIER
- PLATRE

Répartition par flux de déchets

	2020	2021	2022	2021/ 2022
FERRAILLE	1 150	1 111	1 010	- 9,1 %
DÉCHETS ENFOUIS	4 176	4 051	3 632	- 10,3 %
BOIS	3 118	2 686	2 265	- 15,7 %
GRAVATS	5 128	6 135	5 424	- 11,6 %
CARTONS	517	545	500	- 8,3 %
TONTES	2 344	2 755	2 120	- 23 %
BRANCHAGES	5 308	7 076	6 616	- 6,5 %
DMS	208	240	248	3,4 %
BATTERIES	18	20	14	- 29,6 %
VIDANGE	32	36	33	- 7,3 %
FRITURE	2	7	9	26,1 %
PILES	11	11	10	- 11,7 %
AMIANTE	19	38	13	- 65,3 %
TEXTILE + RÉEMPLOI	74	95	115	21 %
DEEE	895	955	874	- 8,4 %
ECO MOBILIER	479	1 727	1 773	2,6 %
PLÂTRE	19			
TOTAL	23 498	27 487	24 655	- 10,3 %



- 10 %
de déchets apportés en déchèterie
par rapport à 2021



ZOOM SUR LES PROFESSIONNELS

Les professionnels et les services techniques du territoire ont accès aux déchèteries du SEROC sous certaines conditions. Ils paient selon le poids et la nature du déchet. Les tarifs sont révisés chaque année lors d'un comité syndical après avoir été présentés en commission déchèterie.

En 2022, 5 200 professionnels et collectivités ont fréquenté les déchèteries et ont déposé 3 469 tonnes tous déchets confondus. Ils représentent 2,7 % de la fréquentation du réseau et 14 % des tonnages.

LES FILIÈRES REP, RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) s'inspire du principe « pollueur-payeur ». Le dispositif de REP implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) sont responsables de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, de leur éco-conception jusqu'à leur fin de vie.

Les objectifs et obligations des filières REP :

- Développer le recyclage des déchets et augmenter la performance de recyclage
- Décharger les collectivités des coûts de gestion des déchets : transfert du contribuable au consommateur
- Internaliser dans le prix de vente final du produit neuf les coûts de gestion de ce produit une fois usagé, afin d'inciter les fabricants à s'engager dans une démarche d'éco-conception.

La REP est assurée par les metteurs sur le marché au travers d'un éco-organisme.

Actuellement, 4 types de déchets de déchèterie sont en filières REP sur le territoire :

DÉCHETS	ECO-ORGANISME
Déchets d'Équipement et d'Ameublement (DEA)	Ecomobilier
Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (D3E)	Ecosystem
Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)	EcoDDS
Piles	Corepile

Ces filières REP vont se multiplier dans les années à venir. Pour le SEROC, la mise en place de nouvelles filières sera à étudier au cas par cas (Jouets, Articles de Sports et Loisirs, Articles de Bricolage et Jardin, Bâtiment...).



DÉCHETS VERTS

8 736 tonnes
COMPOSTAGE



BOIS

2 265 tonnes
VALORISATION
MATIÈRE OU
ÉNERGETIQUE



DÉCHETS ENFOUIS

3 632 tonnes
ENFOUISSEMENT



CARTONS

500 tonnes
RECYCLAGE



MÉTAUX

1 010 tonnes
RECYCLAGE



GRAVATS

5 424 tonnes
ENFOUISSEMENT



DÉCHETS ÉLECTRIQUES

874 tonnes
RECYCLAGE
& VALORISATION



DMS

248 tonnes
RECYCLAGE
& VALORISATION



AMIANTE

13 tonnes
ENFOUISSEMENT



ÉCO-MOBILIER

1 773 tonnes
RECYCLAGE



TEXTILES

47 tonnes
RECYCLAGE



RÉCUP' SOLIDAIRE

68 tonnes de meubles
RECYCLAGE &
VALORISATION

Les unités de transfert

Trois pôles de logistique sont répartis sur le territoire du SEROC : Bayeux, Maisoncelles-Pelvey, Vire. Selon les sites, les unités de transfert réceptionnent des déchets différents, l'objectif étant d'optimiser le transport vers les exutoires ou centres de tri dédiés.

UNITÉ DE TRANSFERT DE BAYEUX

Les déchets concernés : les ordures ménagères, les déchets recyclables, le tout-venant, et les cartons issus des déchèteries.

Les ordures ménagères proviennent de Collectéa et Seulles Terre et Mer. Elles sont acheminées pour partie vers l'incinérateur de Colombelles et vers le centre d'enfouissement Les Aucrais à Cauvicourt.

Les déchets recyclables sont transportés vers le centre de tri de Paprec à Rennes.

Le tout-venant issu des déchèteries est acheminé vers le centre d'enfouissement Les Aucrais à Cauvicourt.

Le transport de ces déchets se fait à l'aide de remorques en fond mouvant par le transporteur Mauffrey.

UNITÉ DE TRANSFERT DE MAISONCELLES-PELVEY

Les déchets concernés : les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les ordures ménagères proviennent de Pré-Bocage Intercom et sont acheminées vers le centre d'enfouissement des Champs-Jouault à Cuves puis par sous-traitance chez Suez au Aucrais.

Les déchets recyclables sont transportés vers le centre de tri de la Sphère à Villedieu-les-Poêles.

Le transport de ces déchets se fait à l'aide de remorques en fond mouvant par le transporteur Le Goff.

UNITÉ DE TRANSFERT DE VIRE

Les déchets concernés : les ordures ménagères et le verre des conteneurs en apport volontaire.

Les ordures ménagères proviennent de l'Intercom de la Vire au Noireau et sont acheminées vers le centre d'enfouissement des Champs-Jouault à Cuves.

Le transport de ces déchets se fait en régie à l'aide de caissons compacteur.

Le Verre est transporté vers le repreneur Sibelco via le transporteur Soluvrac.

Nombre de rotations par déchet

Secteur NORD en prestation	2020	2021	2022	2021/2022
ORDURES MÉNAGÈRES	624	628	631	+ 0,5 %
SÉLECTIF	267	346	388	+ 12,1 %
TOUT VENANT	289	247	222	- 10,1 %
CARTONS	54	84	67	- 20,2 %
PAPIERS	10	0	0	
Total Nord	1 244	1305	1 308	- 0,5 %

→ **26 325 tonnes**
de déchets ont transité
via l'unité de Bayeux

Nombre de rotations par déchet

Secteur CENTRE en prestation	2020	2021	2022	2021/2022
ORDURES MÉNAGÈRES	135	125	96	- 23,2 %
SÉLECTIF	153	136	106	- 22,1 %
Total Centre	288	261	202	- 22,6 %

→ **4 444 tonnes**
de déchets ont transité
via l'unité de Maisoncelles-Pelvey

Nombre de rotations par déchet

Secteur SUD en prestation	2020	2021	2022	2021/2022
ORDURES MÉNAGÈRES	531	510	488	- 4,3 %
Total Sud	531	510	488	- 4,3 %

→ **6 223 tonnes**
de déchets ont transité
via l'unité de Vire

Les plateformes de compostage

Le SEROC traite les déchets verts du Bessin grâce à ses deux plateformes de compostage. Ces plateformes situées à Ryes et Formigny sont exploitées par Bio Bessin Energie via une délégation de service public jusqu'en 2026.



Plateforme de Formigny



Plateforme de Ryes

Evolution des tonnages de déchets verts

	2021	2022	2021/2022
ISSUS DES DÉCHÈTERIES	9 831	8 736	- 11,1 %
DIRECT PLATEFORME DE RYES	1 766	1 059	- 40 %
DIRECT PLATEFORME DE FORMIGNY	647	1 063	64,3 %*
Total	12 244	10 858	- 11,3 %

* En 2021, le porte-à-porte de Collectéa en déchets verts était dirigé vers la plateforme de compostage de Ryes, tandis qu'en 2022, il a été dirigé vers la plateforme de Formigny.

10 858 tonnes
de déchets verts traitées
sur les plateformes

- 11 % (2021>2022)

Les déchets verts sont séparés en deux flux, les tontes et les branchages, dans la mesure où ils nécessitent un traitement différent sur les plateformes. En effet, les branchages sont broyés en copeaux puis disposés en andains pour maturation. Les tontes sont quant à elles directement incorporées aux andains. Au terme de leur maturation, les déchets sont criblés afin d'écartier les indésirables et produire du compost.



ENSEMBLE DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES, D'UNITÉS DE TRANSFERT ET DE PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Tableau des tonnages par site

	2021	2022	2021/2022
DÉCHÈTERIES	27 487	24 656	- 10,3 %
UNITÉS DE TRANSFERT	513	289	- 43,7 %
PLATEFORMES DE COMPOSTAGE	2 413	2 121	- 12,1 %
Total	30 413	27 065	- 11 %

Les filières de traitement

DÉCHETS	REPRENEURS	TRAITEMENT
DÉCHETS VERTS	Bio Bessin Energie	Compostage
GRAVATS	Sacab	Enfouissement
DÉCHETS ENFOUIS	Suez	Enfouissement
BOIS	Bio Bessin Energie	Valorisation
MOBILIER	Ecomobilier	Recyclage et valorisation
FERRAILLE	Caen Métal Recyclage	Recyclage
DEEE	Ecosystèmes	Démontage et valorisation
CARTONS	Revival	Mise en balle puis recyclage
DMS	Chimirec	Traitement et valorisation
RÉEMPLOI	Bacer et Emmaüs	Réemploi
AMIANTE	Chimirec	Traitement et Enfouissement
HUILES DE VIDANGE	Chimirec	Traitement et recyclage
BATTERIES	Revival	Recyclage
PILES	Corepile	Recyclage
HUILES DE FRITURE	Chimirec	Traitement et recyclage



de déchets de déchèterie

(déchets issus des déchèteries + unités de transfert + plateformes de compostage)

soit



361 kg
par an et
par habitant

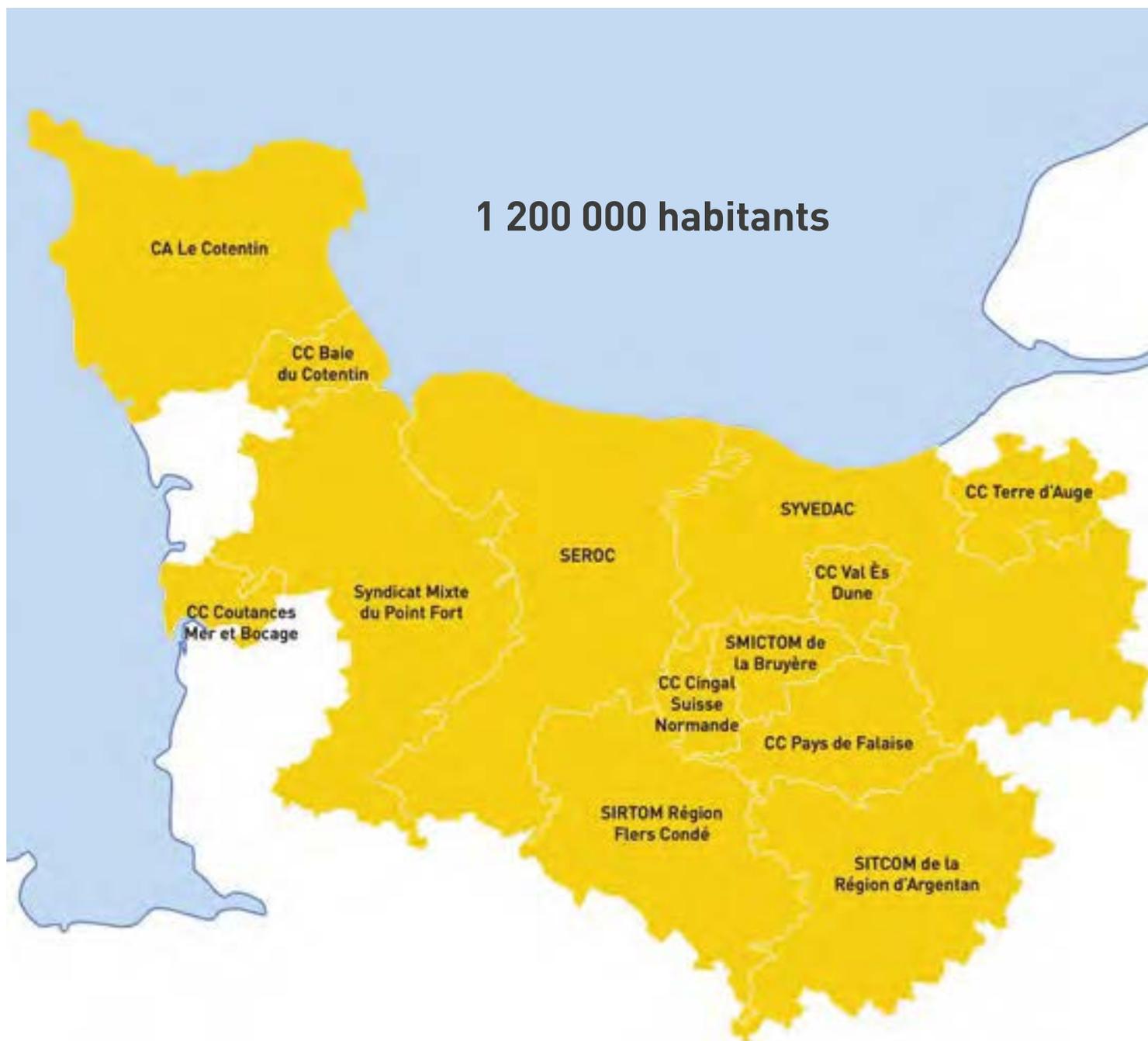
Population desservie par une déchèterie du réseau SEROC :
74 890 habitants



Unité de transfert de Bayeux

Les créations d'équipements

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE POUR LE TRI DES RECYCLABLES



Engagement de
13 collectivités
pour la création d'une SPL

SPL NORMANTRI : acteur opérationnel dédié au transport, au tri et au conditionnement des collectes sélectives d'emballages (hors verre), de papiers et de cartons, y compris commercialisation des produits valorisables et traitement des refus de tri (en favorisant la valorisation énergétique). NORMANTRI regroupe 13 collectivités bas normandes.

Les missions

- La mutualisation des coûts de transport et de tri.
- Le transport des déchets ménagers et assimilés, soit par la passation de marchés, soit avec ses moyens propres.
- La conception, la réalisation et l'exploitation/maintenance du centre de tri des collectes sélectives (hors verre), situé à proximité de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles. A cette fin, il sera envisagé la passation d'un marché public global de performances avec un opérateur économique désigné après publicité et mise en concurrence.
- La passation de marchés de tri pour le tri des tonnages excédentaires.
- La gestion, l'entretien et la mise en valeur dudit centre de tri.

Etat d'avancement

- **1^{er} trimestre 2020** : Recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la passation d'un Marché Public Global de Performance (MPGP). L'AMO retenue est Elcimai.
- **2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2020** : Etude technique et rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).
- **Au cours de l'année 2020** : Plusieurs groupes de travail se sont réunis sur les thématiques suivantes : centre de tri, transport, négoce, défense incendie. L'objectif est de construire le MPGP en collaboration avec les 13 EPCI de la SPL.
- **Novembre 2020** : Mise en ligne de la publicité du MPGP.
- **2^{ème} semestre 2021** : Remise des offres, phases de négociation pour l'attribution du marché, études d'exécution. L'un des candidats non-retenu conteste le résultat de la consultation et engage une procédure de référé précontractuel. **Attribution du MPGP retardée.**
- **Mai 2022** : Relance de la consultation du MPGP, pour une attribution prévue le premier trimestre 2023.

PÔLE ENVIRONNEMENT DE VIRE

Le projet du SEROC et de l'Intercom de la Vire au Noireau est destiné à créer **une déchèterie, une unité de transfert** des déchets ménagers, et **une plateforme de stockage du verre**, en remplacement des équipements en place sur le site de Canvie (Vire) devenus obsolètes.

Suite à une première étude, la superficie du terrain retenu est de 33 800 m² et se situe dans le parc d'activité « La Papillonière » à Vire. La proposition d'aménagement spatial au regard des besoins de chacun, réalisée par le Bureau d'étude ANTEA, prévoit le découpage prévisionnel suivant :

- 23 000 m² pour la déchèterie d'IVN
- 10 800 m² pour l'unité de transfert du SEROC



Unité de transfert de Maisoncelles-Pelvey

En mai et juin 2022, le SEROC et l'IVN ont délibéré sur le principe de lancer **un marché de maîtrise d'œuvre en commun** (groupement de commande), et ainsi faciliter la coordination entre les deux projets. Le SEROC sera le coordonnateur du groupement de commande et se chargera du lancement du marché et de son attribution prévue au 2^{ème} trimestre 2023.



Réduire

- Réemploi, réparation, réutilisation (p.36)
- Compostage et réduction des déchets verts (p.38)

Réemploi, réparation, réutilisation

Les actions de réemploi conduites par le SEROC et ses partenaires ont pour objectif de détourner un maximum de flux des déchèteries et notamment les flux des bennes « déchets enfouis » qui font l'objet d'aucune valorisation à ce jour.

TEXTILES ET BENNES RÉCUP' SOLIDAIRE



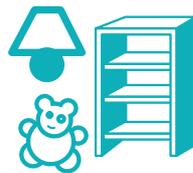
697 tonnes

de textiles collectés

-3 % (2021>2022)

109 bornes textiles

sur l'ensemble du territoire



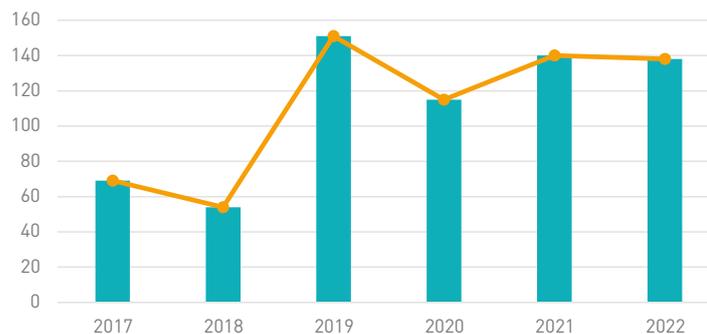
138 tonnes

d'objets et meubles collectés
et remis dans le circuit de la
réutilisation

sur l'ensemble du territoire

- 1 % (2021>2022)

Evolution des tonnages de récup'solidaire



RÉPARE CAFÉ

L'association Deuxième Vie Deuxième Chance de Vire, l'association Répare café de Bayeux et l'association Réparons Ensemble de Grandcamp Maisy ont organisé 27 ateliers en 2022 auxquels 354 personnes ont participé. Ces ateliers ont permis de réparer 263 objets ce qui représentent 1,3 tonnes de déchets détournés des bennes D3E.

Perspectives

Le SEROC souhaite poursuivre et développer sa démarche de réemploi. Il envisage de tester sur une de ces déchèteries un nouvel espace de réemploi pour les objets et matériaux de construction. L'objectif est de permettre aux usagers de déposer et de reprendre gratuitement sur un lieu identifié et ainsi de réduire les déchets déposés dans les bennes « déchets enfouis ».

ZOOM SUR...

... LE VILLAGE DE LA RÉCUP' ET DU ZÉRO DÉCHET, 2^{ÈME} ÉDITION

Après le succès de la première édition qui avait rassemblé 1 535 personnes à Villers-Bocage en 2019, le Village de la Récup' était de retour le dimanche 20 novembre 2022 à la salle La Comète à Bayeux pour une deuxième édition enrichie. Il a rassemblé près de 2 000 visiteurs.

Les objectifs :

- Valoriser les initiatives locales de réemploi et de réduction des déchets,
- Mettre en lumière les acteurs à l'origine de ces initiatives,
- Impulser des changements de comportement et de consommation, avec des solutions inspirantes,
- Donner une image positive et tendance de la récupération, du réemploi et du zéro déchet,
- Mettre en évidence les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du réemploi et du zéro déchet.



Le contenu de l'évènement :

- 24 stands présentant des objets issus du réemploi, de la récupération, de la réutilisation ou des objets favorisant le Zéro déchet.
- 10 ateliers participatifs " minutes " où des acteurs du réemploi et/ou du zéro déchet présentent des astuces simples.
- La fanfare des « Transformateurs Acoustiques » a déambulé avec des instruments de musique fabriqués avec des matériaux de récupération.
- Un « coin enfant » avec des jeux pour sensibiliser les plus jeunes au zéro déchet et au réemploi.
- Une tombola : elle a permis de se faire une idée de l'origine géographique des visiteurs. Sur 615 répondants, 97 % sont du Calvados, et 26 % de Bayeux.
- Un foodtruck.
- Une buvette.

" L'école du réemploi "

Deux projets de jumelage avec des écoles du territoire se sont déroulés en amont de l'évènement, de septembre à novembre 2022.

Deux artistes (Art Itinérant et Art de la Récup') avaient carte blanche au sein des établissements pour présenter leur métier et encadrer des ateliers autour de leur activité avec les élèves. Les réalisations en récup de chacune des écoles ont ensuite été exposés le jour J.



Compostage

COMPOSTAGE – FOCUS SUR LES BIODÉCHETS

La composition des ordures ménagères fait régulièrement l'objet d'analyses, de manière à catégoriser les déchets qui s'y trouvent. A l'aide de ces données, le SEROC met en œuvre différents dispositifs pour inciter ses usagers à changer leurs habitudes de tri, afin de valoriser tout ce qui peut l'être et ainsi détourner des filières d'élimination les déchets recyclables.

Il reste encore du chemin à parcourir pour ce qui concerne les emballages, les textiles et le verre encore présents dans les ordures ménagères, mais la plus grande marge de progression concerne aujourd'hui les biodéchets définis comme tels : « *les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires* (Code de l'environnement - Article L. 541-1-1) ».

41 % des ordures ménagères traitées par le SEROC sont composées de biodéchets, dont il est possible d'extraire deux catégories :

- Les déchets alimentaires : les épluchures de fruits et de légumes, le marc de café, les feuilles de thé, les os etc., autrement dit tous les restes alimentaires que nous ne pouvons pas consommer.
- Le gaspillage alimentaire : les restes de repas, les denrées alimentaires, le pain, autrement dit tous les aliments qui sont devenus des déchets et qui auraient dû être consommés.

A compter du 1^{er} janvier 2024, la loi du 10 février 2020 Anti-Gaspillage et pour une Economie Circulaire (dite loi AGEC) prévoit la généralisation du tri à la source de tous les biodéchets : ces derniers ne devront plus être déposés dans les bacs à ordures ménagères, mais séparés et recyclés pour un retour à la terre de qualité des déchets organiques. Dans ce cadre, et suite à l'étude menée en 2021 sur le sujet, le SEROC a candidaté en 2022 à l'appel à projet « Généraliser le tri à la source des biodéchets en Normandie » porté par l'ADEME et la Région Normandie. L'objectif était d'être soutenu financièrement dans le développement à grande échelle du compostage individuel et collectif partout sur le territoire sur 3 ans (2023-2025). Le SEROC n'a pas été retenu, mais a décidé d'engager malgré tout ce virage dans la gestion des déchets sur ses fonds propres dans l'attente de possibles financements (enveloppe du Fond vert) dès 2023.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le SEROC permet depuis plus de 20 ans à ses usagers de disposer à prix subventionné d'un composteur individuel, et accompagne tout projet de compostage collectif sur le territoire depuis plus de 10 ans. Le compostage des biodéchets est la solution la plus simple et la moins coûteuse : les déchets ne sont plus collectés, sont recyclés sur place sans infrastructure coûteuse et polluante, et apportent un bénéfice direct sous forme d'une matière fertilisante, le compost.

Le compostage de proximité, c'est potentiellement 10 000 tonnes de déchets en moins à transporter et à traiter à l'échelle du SEROC. C'est une réduction significative de la pollution de l'air et des émissions de gaz à effet de serre liés au transport routier, à l'incinération des déchets ou à la mise en décharge de matière organique.

Taux d'équipement par adhérent

	FOYERS ÉQUIPÉS EN 2022	NOMBRE DE FOYERS ÉQUIPÉS DEPUIS 2001	% DE FOYERS ÉQUIPÉS DEPUIS 2001
COLLECTEA (ISIGNY OMAHA INTERCOM ET BAYEUX INTERCOM)	549	6430	28,8 %
CDC SEULLES TERRE ET MER	127	1463	36,8 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	139	2226	24,9 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	278	2753	24 %

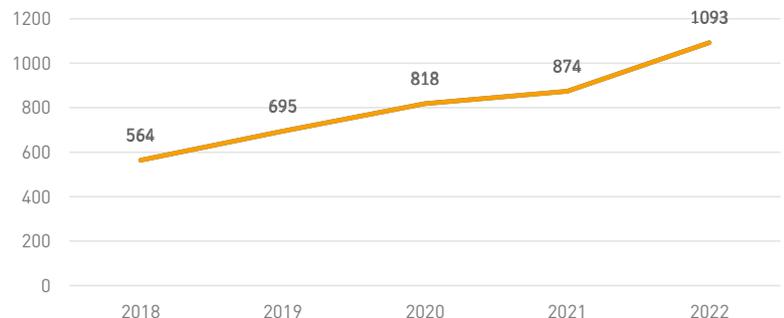


27,5 % des foyers équipés
(soit 12 872)

1 093 foyers en 2022
+ 219 (2021>2022)

En 2022, 20 distributions ponctuelles se sont tenues dans les communes de Maisoncelles-Pelvey, Vire-Normandie, Ver-sur-Mer, Le Molay-Littry, Fontenay-le-Pesnel, La Graverie, Formigny, Creully-sur-Seulles, Saint-Sever-Calvados, le Bény-Bocage, Grandcamp-Maisy, Tilly-sur-Seulles, Mandeville-en-Bessin et Saint-Georges-d'Aunay, et ont permis d'équiper 715 foyers. Ces distributions « hors les murs » représentent plus de 60 % des foyers équipés en 2022 et ont été rendues possibles par la mise en service d'un nouveau mode de distribution : un ancien caisson de déchèterie a été aménagé, permettant de disposer d'un stock mobile important qui peut stationner facilement, et permet donc d'honorer les réservations sur tout le territoire.

Evolution 2018-2022 du nombre de foyers individuels équipés par le SEROC



En 2022

66 permanences de distribution

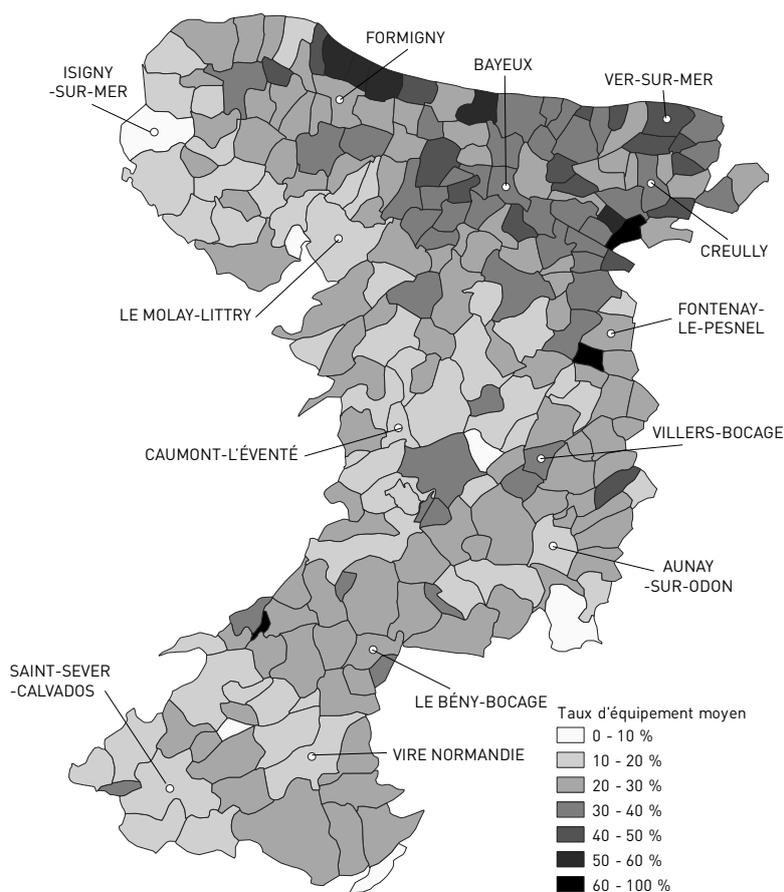
60 % des foyers équipés lors de distributions ponctuelles

46 permanences de distribution se sont tenues au SEROC, pour 452 composteurs distribués.



Pour obtenir son composteur, il suffit de se rendre sur le site du SEROC, www.seroc14.fr et de saisir un formulaire de réservation. Des permanences de distributions se tiennent chaque semaine et un calendrier de distributions ponctuelles sur le territoire permet à tous les usagers du SEROC de disposer de ce service au plus proche de chez eux.

Taux d'équipement moyen en composteurs individuels - SEROC 31/12/2022



LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Le compostage collectif est une solution simple et efficace pour trier à la source et recycler les biodéchets produits par les habitants d'une même résidence, d'un quartier, mais également par les salariés d'une même entreprise à l'occasion de leurs pauses-café ou de leurs repas. Les hôtels, les restaurants, et tous les établissements disposant d'une cuisine peuvent contacter le SEROC pour une étude de faisabilité concernant la mise en place d'une zone de compostage.

Un composteur n'est pas une poubelle, ni un moyen d'élimination des biodéchets, mais un outil permettant leur recyclage et leur valorisation sans transport, sans

apport extérieur d'énergie et sans émission de gaz à effet de serre. Le processus biologique à l'œuvre dans un composteur doit être compris, c'est pourquoi le SEROC forme les usagers, accompagne la mise en place des bacs et effectue les suivis des sites.

Plus de 100 sites de compostage collectif sont aujourd'hui en fonctionnement sur le territoire et suivis par le SEROC. Pour chacun d'entre eux, au moins un référent de site est nécessaire pour permettre un contrôle et un entretien des installations, et un relai dans les immeubles ou entreprises équipés auprès des autres usagers.

16 nouveaux sites équipés en 2022 :

1 site en pied d'immeuble : résidence Le Hameau, avenue Conseil à Bayeux

3 sites en établissements touristiques et de restauration : Camping municipal de Trévières, restaurant de la brigade de gendarmerie mobile d'Aunay-sur-Odon, Village Vacances Les Tourelles à Asnelles

2 sites en entreprise : PBI siège de l'Intercommunalité à Aunay-sur-Odon, Axanté à Bayeux

2 sites en établissement d'hébergement : IME L'Espoir à Vaux-sur-Aure, S.A.F.E. de l'Orangerie à Bayeux

2 crèches : pôle petite enfance à Bayeux, micro-crèche l'Arche des bébés à Saint-Martin-des-Besaces

4 sites en établissements scolaires : collège/lycée Jeanne d'Arc à Bayeux, école primaire de Lantheuil, Collège du Bois d'Orceau à Tilly-sur-Seulles, école primaire d'Audrieu

1 site artisanal : Roline Spirit aux Oubeaux (Isigny-sur-Mer)

1 site communal : stade de Cormolain



Informer

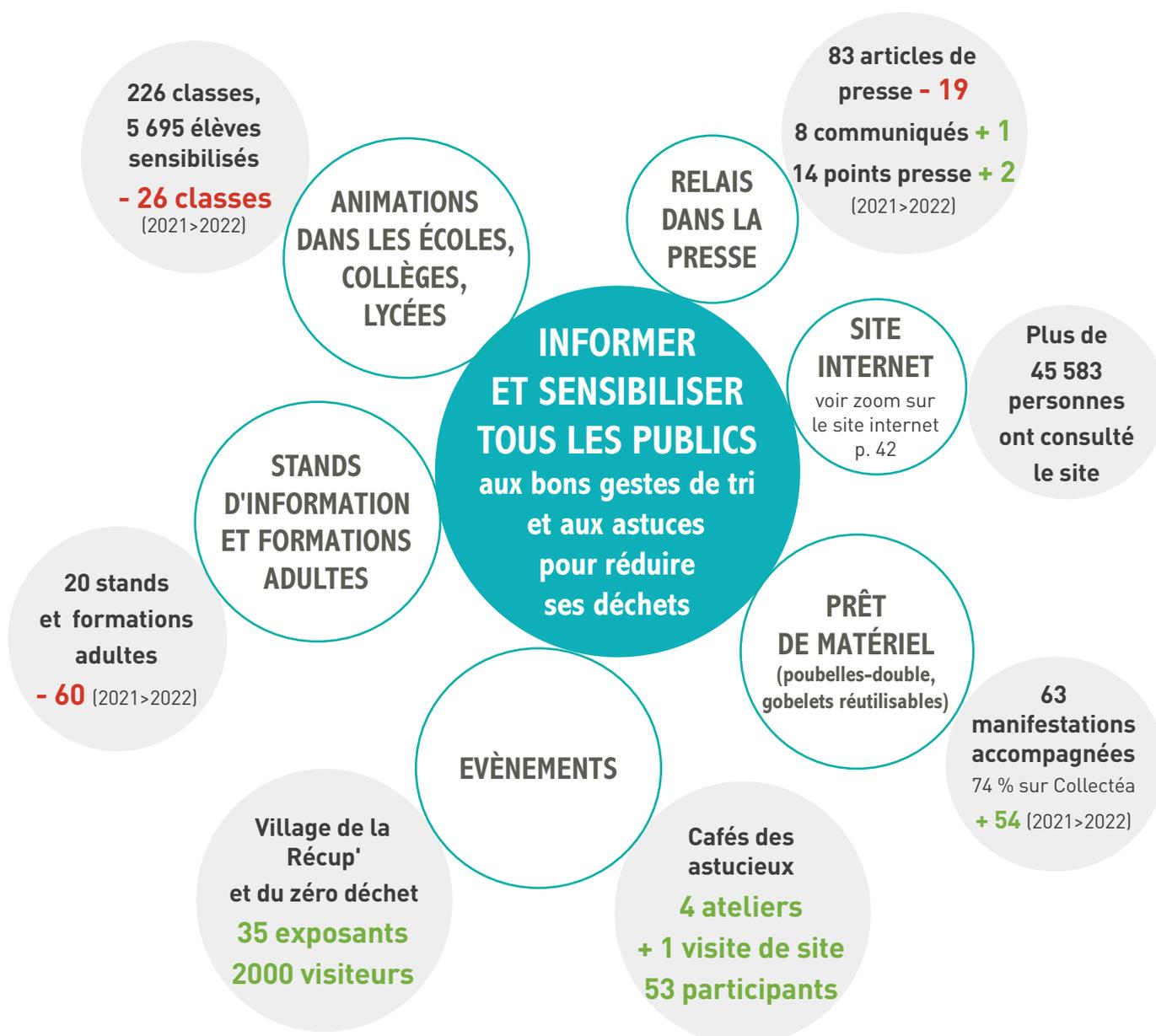
- Sensibilisation des publics (p.42)

Sensibilisation des publics

BILAN DES ACTIONS MENÉES



8 555 personnes sensibilisées sur l'année
soit **- 3 %**



Explications

Après une année 2021 exceptionnelle liée à l'effet rebond post-covid, on constate une légère baisse du nombre de personnes sensibilisées. Si l'on compare à l'année 2019 (avant COVID) le nombre d'animations scolaires et le relai dans la presse restent bien supérieurs en 2022, malgré la baisse par rapport à 2021. Le prêt de matériel connaît quant à lui une hausse spectaculaire, liée au lancement du prêt de gobelets réutilisables pour tout type d'évènement (associatif, municipaux, privés...).

Prêt de matériel

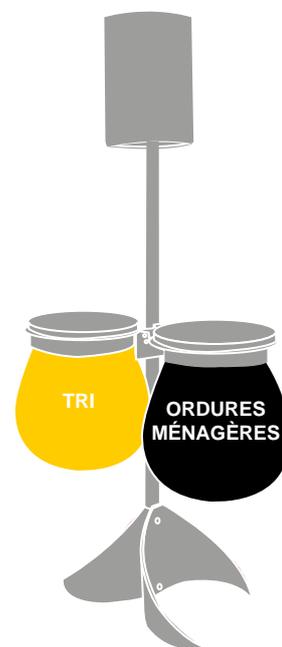
ADHÉRENT	COMMUNE	STRUCTURE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
COLLECTÉA	Agy	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Audrieu	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Audrieu	Particulier	1
COLLECTÉA	Bayeux	APE Saint-Joseph	1
COLLECTÉA	Bayeux	Asso. Musikoblokos Zique au Parvis	1
COLLECTÉA	Bayeux	Fête de la musique lycée A. de Caumont	1
COLLECTÉA	Bayeux	Particulier	1
COLLECTÉA	Blay	Particulier	1
COLLECTÉA	Bucéels	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Commes	Rdv Tech & Bio en Normandie	1
COLLECTÉA	Ellon	Mairie	2
COLLECTÉA	Etréham	A.M.A.C.C.	1
COLLECTÉA	Isigny-sur-Mer	Asso. A.M.P.R.E.	1
COLLECTÉA	Isigny-sur-Mer	Particulier	2
COLLECTÉA	Juaye-Mondaye	APE	3
COLLECTÉA	Juaye-Mondaye	Comité d'animation	1
COLLECTÉA	Le Molay-Littry	Isigny Omaha Intercom	3
COLLECTÉA	Le Molay-Littry	Particulier	1
COLLECTÉA	Monceaux-en-Bessin	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Port-en-Bessin	Le goût du large	1
COLLECTÉA	Saint-Côme-du-Fresné	Comité des fêtes	1
COLLECTÉA	Saint-Côme-du-Fresné	Particulier	2
COLLECTÉA	Saint-Paul-du-Vernay	Mairie	1
COLLECTÉA	Saint-Vigor-le-Grand	APE	1
COLLECTÉA	Subles	APE	1
COLLECTÉA	Subles	Festival du Sport	2
COLLECTÉA	Subles	Mairie	1
COLLECTÉA	Tilly-sur-Seulles	Ecole du Sacré Cœur	1
COLLECTÉA	Tilly-sur-Seulles	Volley Club de Tilly	1
COLLECTÉA	Tournières	Mairie	1
COLLECTÉA	Trévières	APE	1
COLLECTÉA	Trévières	Festival Patrimoine et Nature	1
COLLECTÉA	Trévières	Journée "Sport en famille"	1
COLLECTÉA	Trévières	Mairie	1
IVN	Vire Normandie	MJC	1
PBI	Aunay-sur-Odon	Rassemblement musical Les Monts d'Aunay	1
PBI	Jurques	Particulier	1
PBI	Ondfontaine	Particulier	1
PBI	Tournay-sur-Odon	Comité des fêtes	1
PBI	Tracy-Bocage	Particulier	1
PBI	Villy-Bocage	Asso. Villy Découvertes	3
STM	Fontaine-Henry	Mairie	1
STM	Moulins-en-Bessin	Cully Animation	1
STM	Saint-Gabriel-Brécy	Asso. S.O.P.H.I.A.	1
STM	Saint-Gabriel-Brécy	Bouge ton Bessin	1

Stands

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
DISTRIBUTION BACS JAUNES	Le Molay-Littry	2
DISTRIBUTION BACS JAUNES	Bayeux	1
DISTRIBUTION SACS JAUNES	Villers-Bocage	1
ÉVÈNEMENT AURE SÉRIE	Bayeux	1
PETIT-DÉJEUNER DES ÉCO-ENTREPRENEURS	Creully	1

Formations adultes

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTIONS
ACSEA	Bayeux	4
CPIE	Formigny	1
MAIRIE	Saint-Paul-du-Vernay	1
SEROC (ATELIER)	Bayeux	1



ZOOM SUR... ... LE SITE INTERNET

Plus de 45 583 personnes ont consulté le site.

La fréquentation est en baisse par rapport aux années précédentes. Or, on aurait pu penser que le lancement de la page Facebook aurait servi de relai vers le site et que le Village de la Récup' et du Zéro déchet aurait également engendré une fréquentation plus importante. Cela n'a pas été le cas. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- L'utilisation par les usagers de l'outil Google (fiche établissement à droite des recherches) pour se renseigner sur les horaires et lieux des déchèteries
- La baisse de 10 % de la fréquentation en déchèterie
- La non reconduction d'opérations qui ont pu augmenter la fréquentation sur le site les années passées (exemple : opération de subvention à l'achat d'un broyeur).

Les pages " déchèteries " sont les plus consultées.



... LE TRI DANS LES ESPACES COMMUNAUX

L'objectif est de travailler en partenariat avec les communes pour arriver à un tri optimal et de qualité dans les locaux communaux (salles des fêtes, services techniques...). Pour se faire, un questionnaire a été envoyé à toutes les mairies du territoire pour recenser les besoins.

En 2022, 75 communes ont été équipées d'une signalétique adaptée, soit 47 %. L'opération va se poursuivre en 2023 avec un objectif de 100 % de communes équipées.

Par ailleurs, l'équipement des cimetières en signalétique de tri se poursuit. En 2022, 20 cimetières supplémentaires ont été équipés. En tout, 40 % des communes du territoire ont reçu cette signalétique. Une relance est prévue tous les ans avant la Toussaint.



... LE PROJET « LE PARC, UNE VITRINE HUMAINE ET VIVANTE DES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE »

Le projet :

Raconter l'histoire d'un site pollué qui renaît de ses cendres pour offrir aux habitants un lieu de rencontres et d'échanges sur les problématiques environnementales. C'est une compensation positive des atteintes environnementales qu'a subi le site dans le passé.

4 axes :

- Un jardin éco-exemplaire
- Un pôle autour de la transition écologique
- Un espace patrimonial qui s'inscrit dans l'offre touristique du Bessin
- Un lieu éco-artistique

Avancement des travaux :

Après les mises aux normes et les contrôles réglementaires en 2021, l'année 2022 a vu la réalisation d'investissements incontournables au développement du site : l'acheminement des réseaux d'eau et d'électricité. S'en est suivi la réalisation de dalles béton et la pose sur ces dernières de conteneurs maritimes achetés d'occasion, qui seront bardés de bois en 2023. Ces derniers, équipés de l'électricité, serviront de lieu de stockage pour les écoles et artistes intervenant sur le site. Des aménagements (clôtures, abri) ont également été réalisés pour la mise en place de l'éco-pâturage. Le Parc accueille depuis le printemps 2022 11 chèvres des fossés et 4 moutons pour l'entretien de 9 000 m².

Afin d'obtenir des financements pour poursuivre ce projet, le SEROC a candidaté à l'appel à projet « Aménagement et requalification d'espaces publics urbains » dans le cadre des Fonds FEDER portés par la Région Normandie. Si le SEROC est lauréat, ces fonds permettront de couvrir jusqu'à 60 % des dépenses concernant des prestations externalisées (hors bâti) entre 2021 et 2027.



NOUVEAUTÉS 2022

Les cafés des astucieux, Saison 1

Objectif : donner des solutions simples, pratiques au quotidien et dans différents domaines pour réduire ses déchets.

- 9 types d'ateliers gratuits (fabrication de cosmétiques et de produits ménagers, couture récup', réparation de vélos, fabrication de meubles en palettes...)
- Des visites de sites (unité de transfert, UVE (unité de valorisation énergétique), centre d'enfouissement,

plateforme de compostage)

- Pour tous, dans les lieux de vie des territoires.

Résultats :

- Entre septembre et décembre 2022, 53 participants, soit un taux de remplissage de 79 %.
- La majorité des participants sont novices dans la réduction des déchets. Ce projet touche donc pleinement son cœur de cible.

Lancement de la page Facebook du SEROC



En 2022, le SEROC a développé sa présence sur les réseaux sociaux, en continuant d'animer la page Instagram (créé en 2021)

et en créant une page Facebook en février 2022. La page Facebook « Les Cafés des astucieux » est également toujours exploitée pour la promotion de la saison d'ateliers et de visites du même nom.



COUVERTURE ET VISITES DE LA PAGE

5 012 personnes sont allées sur la page Facebook du SEROC en cliquant sur le profil ou en faisant une recherche dans la barre de recherche.

83 080 profils Facebook ont vu un des contenus de la page apparaître dans leur fil d'actualité dont 44 431 sont issus des posts " sponsorisés " (pub payante) pour la promotion du Village de la Récup' et du zéro déchet.

Âges des utilisateurs

ÂGES DES UTILISATEURS	%
ENTRE 35 ET 44 ANS	35 %
ENTRE 45 ET 54 ANS	24 %
ENTRE 25 ET 34 ANS	18 %
ENTRE 55 ET 64 ANS	12 %
65 ET +	9 %
ENTRE 18 ET 24 ANS	2 %

Top 5 des origines géographiques

TOP 5 DES ORIGINES GÉOGRAPHIQUES	%
BAYEUX INTERCOM	21,8 %
PBI	12,7 %
STM	5,4 %
CAEN LA MER	4,9 %
IVN	2,1 %

On constate la nécessité de développer l'audience sur les territoires d'Isigny Omaha Intercom et de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Cependant, les statistiques Facebook sont restreintes et ne présentent pas les chiffres des communes de moins de 1 %. Nous ne connaissons l'origine géographique que de 47 % des utilisateurs de la page.

MEILLEUR POST



1) Distributions de composteurs de l'automne
de 13 septembre 2022 (81 réactions, 54 commentaires, 71 partages, 247 clics sur le lien)

Le profil Instagram du SEROC compte 301 followers. Comparé à l'année 2021, la page Instagram a moins bien marché en 2022 (- 14 % de fréquentation), avec seulement 257 visites du profil et 56 nouveaux followers. On constate que la page Instagram est nettement moins fréquentée que la page Facebook, malgré son ancienneté.



Indicateurs financiers

- Indicateurs économiques (p.48)
- Liste des marchés en cours (p.51)

Indicateurs économiques

Le SEROC étant assujéti à la TVA, tous les montants sont en euros hors taxe.

FONCTIONNEMENT

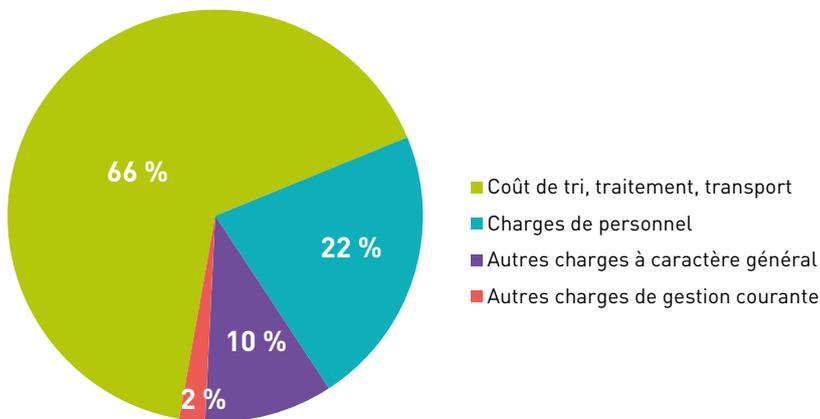
Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	RÉALISÉ 2021	RÉALISÉ 2022	EVOLUTION EN %
011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	6 533 057,31 €	6 845 109,80 €	4,78 %
012 - CHARGES DE PERSONNEL	1 929 552,68 €	2 007 728,01 €	4,05 %
65 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	126 756,61 €	150 047,65 €	18,37 %
66 - CHARGES FINANCIERES	28 127,05 €	23 934,42 €	- 14,91 %
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 458,13 €	3 009,17 €	- 91,01 %
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	20 077,42 €	0,00 €	-
TOTAL	8 671 029,20 €	9 029 829,05 €	4,14 %

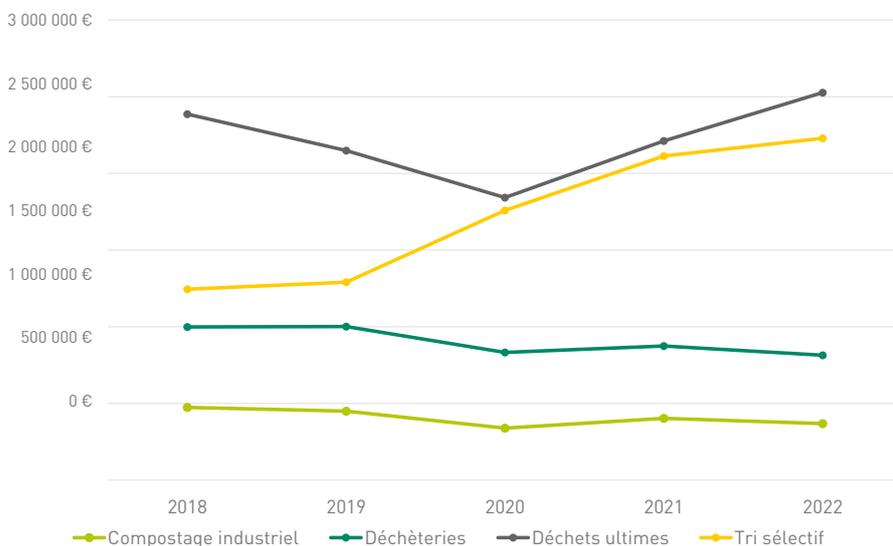
Explications

4,1 % d'augmentation des dépenses réelles réalisées de fonctionnement entre 2021 et 2022. Cela concerne surtout les charges à caractère général et les dépenses de personnel. L'augmentation des dépenses du Syndicat est liée aux coûts de traitement des déchets, notamment la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Cette dernière est passée de 30 € par tonne en 2021 à 40 € par tonne en 2022.

Répartition des dépenses réelles



Évolution des dépenses de traitement par déchets



Focus dépenses

- Concernant les coûts de tri, traitement et transport des déchets :

Les dépenses ont baissé, notamment sur le compostage industriel (- 9 %) et sur les déchèteries (- 7 %). Ces diminutions sont dû à une baisse de tonnage pour ces deux activités (entre 11 et 13 % de baisse). Également, le prix du bois B est atténué par la présence de bennes Ecomobilier dans la majeure partie des déchèteries du SEROC.

Les dépenses ont augmenté sur les postes liés au tri sélectif (+ 5 %) et au déchets ultimes (+ 14 %). En 2022, les prix, révisés semestriellement, sont directement impactés par l'augmentation liée à l'inflation. L'augmentation la plus forte se fait sur le montant de la TGAP qui est passée de 680 272 € en 2021 à 862 900 € en 2022, soit + 27 %.

La mise en place de l'extension des consignes de tri nécessite un process techniquement plus performant et engendre une augmentation de la dépense du tri des recyclables.

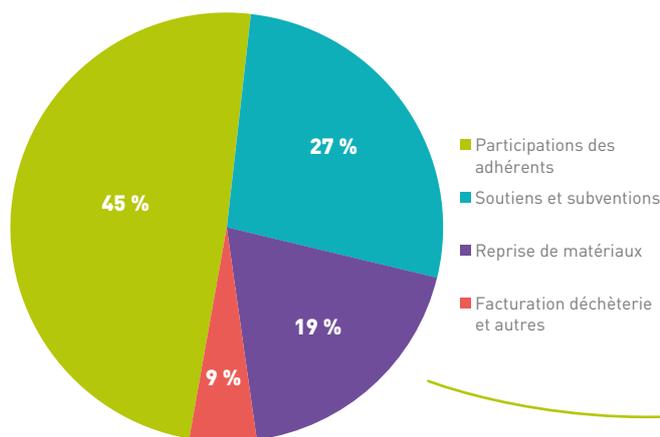
Néanmoins, l'augmentation des prix de vente des matériaux permet de neutraliser cette hausse des dépenses de tri. A noter toutefois, qu'au cours du 2^{ème} semestre les prix de reprise ont amorcé une diminution.

CHAPITRE	RÉALISÉ 2021	RÉALISÉ 2022	ÉVOLUTION EN %
013 - ATTENUATION DE CHARGES	58 347,93 €	51 639,36 €	- 11,50 %
70 - PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	1 741 472,17 €	2 122 155,40 € *	21,86 %
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 390 701,40 €	7 248 222,69 €	- 1,93 %
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 020,09 €	39 556,82 €	107,97 %
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 385,92 €	16 503,01 €	- 47,42 %
Recettes réelles	9 240 927,51 €	9 478 077,28 €	2,57 % *

* Recettes réelles : + 2,57 % de recettes en 2022

* Chiffre de l'année 2022 : + 380 000 € lié à la vente des recyclables.

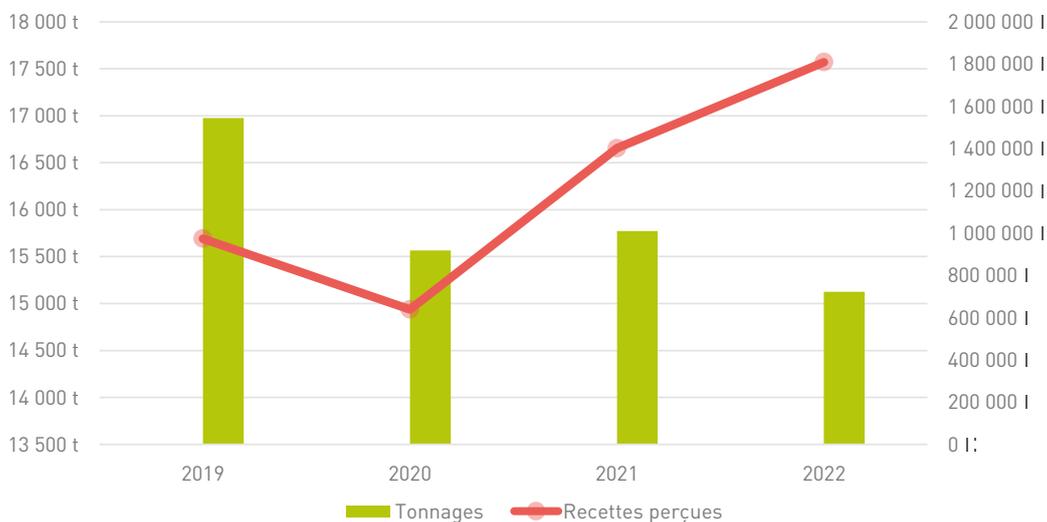
Répartition des recettes réelles



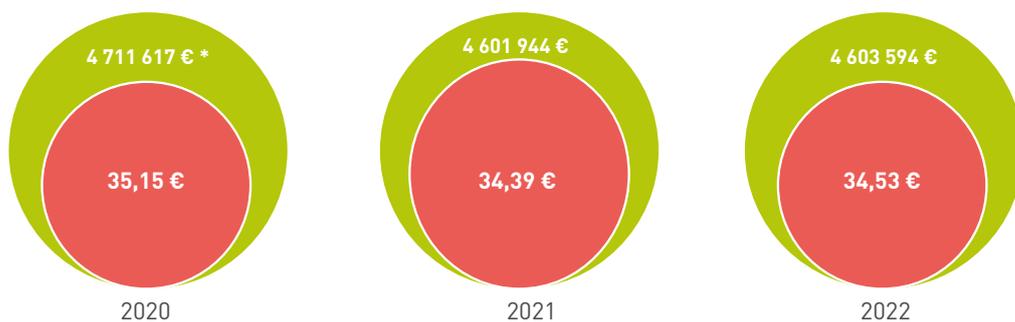
En bref

- + 49 % de recettes de déchets issus du tri sélectif (1 574 000 € de réalisés en 2022 contre 1 056 000 € de réalisés en 2021).
- - 33 % de recettes des déchets issus des déchèteries (231 000 € de réalisés en 2022 contre 346 000 € de réalisés en 2021).

Évolution des recettes issues de la vente des matériaux entre 2019 et 2022



Évolution des contributions entre 2020 et 2022



*La reprise des excédents et provisions constituées par le syndicat a permis de réduire la contribution par habitant en 2020, et de maintenir cette dernière sur les années suivantes.

■ Montant de la contribution globale ■ Contribution par habitant

PRENONS L'EXEMPLE DE MARIE, HABITANTE DU MOLAY-LITTRY

CHIFFRES BASÉS SUR LE TONNAGE 2022

Le coût par habitant prend en compte les charges de structure, la communication, la prévention, le transport, le traitement, le tri, la valorisation matière et/ou énergétique, l'élimination, les soutiens, les subventions, la TGAP et la mutualisation des contributions des collectivités adhérentes.



Marie a payé **38 €**
pour **la collecte et le traitement des déchets**
qu'elle a apporté en **déchèterie**.

16 % de TGAP, soit 6 € pour le traitement du tout-venant



Marie a payé **24 €**
pour le **traitement de ses ordures ménagères**.

42 % de TGAP, soit 10 €

Grâce au tri de Marie et de chaque habitant du SEROC



il a été déduit
-9,9 € =
de la facture de Marie.

- **1,3 €**
tri des emballages
en verre

- **8,6 €**
tri du papier
des emballages

COÛT POUR L'HABITANT : 52,1 € *

* Hors coût de collecte - Chiffres basés sur le tonnage 2022

Liste des marchés en cours

SERVICE	OBJET DE LA PRESTATION	DURÉE MAXI	TITULAIRE	MONTANT HT 2022	DATE DE FIN DU MARCHÉ
ADMINISTRATIF	Refonte site internet	5 ans	MEDIAPILOTE (14)	1 180 €	08/01/2023
	Maintenance et hébergement site internet	5 ans	MEDIAPILOTE (14)	700 €	31/12/2023
	Mission d'audit, conseil et assistance pour passation et suivi des marchés d'assurances	-	ARIMA CONSULTATION (75)	Sans objet	31/12/2025
	Assurance dommages aux biens et risques annexes centre exploitation	5 ans	SMACL (79)	4 550 €	31/12/2025
	Assurance protection juridique collectivité	5 ans	PILLIOT (62)	500 €	31/12/2025
	Analyse financière pour l'optimisation du mode de calcul des contributions des adhérents	-	CALIA CONSEIL	15 550 €	-
	Entretien des locaux du siège	5 ans	DECA PROPRETE (61)	14 504 €	30/09/2026
PRÉVENTION	Étude du tri à la source des déchets alimentaires des ménages et professionnels	-	BIOMASSE (14) ELCIMAI (77)	10 638 €	-
COMPOSTAGE INDUSTRIEL	Traitement et valorisation des tontes	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	71 264 €	30/04/2026
	Traitement et valorisation des branchages	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	304 872 €	30/04/2026
DÉCHÈTERIES	Transport, valorisation et élimination du tout-venant des déchèteries du Nord	5 ans	SUEZ RV NORMANDIE (14)	338 062 €	31/12/2022
	Transport, valorisation et élimination des gravats des déchèteries du Nord	5 ans	SACAB (14)	15 071 €	31/12/2022
	Enlèvement et traitement des DMS et amiante	5 ans	CHIMIREC (35)	160 233 €	31/12/2022
	Groupement de commande fourniture d'électricité des déchèteries	1 an	EKWATEUR	9 900 €	31/12/2022
	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une déchèterie à Bayeux	-	EODD	14 155 €	-
DÉCHETS ULTIMES	Traitement des ordures ménagères secteur Nord	5 ans	SUEZ RV NORMANDIE (14)	1 628 837 €	31/12/2022
	Traitement des ordures ménagères secteur Centre	5 ans	LES CHAMPS JOUVAULT (50)	256 686 €	31/12/2022
	Traitement des ordures ménagères secteur Sud	5 ans	LES CHAMPS JOUVAULT (50)	419 634 €	31/12/2022
	Fourniture de composteurs et bio-seaux	4 ans	EMERAUDE (22) ECOBA (69)	54 963 €	31/12/2024
SERVICES MULTIPLES	Traitement et valorisation du bois	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	178 562 €	30/04/2026
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Maisoncelles Pelvey	4 ans	LE GOFF BREHALAISE (50)	98 870 €	31/12/2025
	Location et entretien des vêtements de travail	5 ans	ANETT (14)	31 314 €	30/09/2026
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Bayeux	5 ans	MAUFFREY SEINE (76)	531 988 €	27/06/2023
	Fourniture, pose et dépannage des pneumatiques	4 ans	LAGUERRE (14)	7 700 €	22/04/2024
	Groupement de commande fourniture d'électricité du centre d'exploitation et des unités de transfert des déchets	4 ans	TOTALENERGIES (75)	40 147 €	31/12/2023
	Assurance dommages aux biens et risques annexes déchèteries et unités transfert	5 ans	SMACL (79)	17 487 €	31/12/2025
	Assurance responsabilité civile générale et pollution à l'environnement	5 ans	SMACL (79)	11 729 €	31/12/2025
	Assurance protection fonctionnelle des agents et des élus	5 ans	SMACL (79)	332 €	31/12/2025
	Assurance flottes véhicules, marchandises transportées et auto collaborateur	5 ans	SMACL (79)	24 283 €	31/12/2025
	Assurance des risques statutaires des agents	5 ans	SOFCAP GRP SOFAXIS (18)	54 790 €	31/12/2025
	Fourniture de tickets restaurants	4 ans	BIMPLI (75) NATIXIS (31)	66 465 €	31/12/2024
	TRANSPORT (RÉGIE)	Location longue durée de deux camions	5 ans	FRAIKIN (92)	53 842 €
Location longue durée de deux camions		6 ans	FRAIKIN (92)	55 392 €	30/04/2026
Location longue durée d'un camion		5 ans	LOCAMAX (14)	14 880 €	13/06/2026
Peinture et réparation des caissons de déchèteries		4 ans	CMBC (14)	17 610 €	07/07/2026
TRI SÉLECTIF	Transfert transport sélectif secteur Sud	4 ans	GDE REVIVAL (14)	161 591 €	31/12/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Sud	4 ans	SPHERE (50)	360 522 €	31/12/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Nord	5 ans	PAPREC (35)	1 069 184 €	30/06/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Centre	5 ans	SPHERE (50)	263 576 €	30/06/2025



**Retrouvez d'avantage
d'informations sur
www.seroc14.fr**



02.31.51.69.60
1 rue Marcel Fauvel – ZAC de Bellefontaine
14400 BAYEUX

